

# PEAAD

## Bulletin



84 · septembre 2023

Association des Anciens Députés au Parlement européen

[www.formermembers.eu](http://www.formermembers.eu)



### Activités de l'AAD

Coopération avec  
l'IUE/AHUE

Page 11



### Focus

Élections  
européennes

Page 25

# DANS CE NUMÉRO

---

- 03** Mot du président
- 04** PE au travail
- 06** PE et AAD au travail

## DÉPÊCHES

- 08** Évènements à venir
- 08** Nouveaux membres
- 09** AAD au travail

## ACTIVITÉS DE L'AAD

- 11** Coopération avec l'IUE/AHUE
- 13** Coopération avec le PE
- 14** Réseau des anciens députés
- 16** Collaborations de l'AAD
- 17** PE au Campus
- 20** Évènement européen de la jeunesse 2023
- 21** Critique de livre

## IN MEMORIAM

- 23** In Memoriam

## FOCUS

- 26** Élections européennes de 2024: renforcer la coopération européenne pour remédier aux problèmes communs (*Othmar Karas*)
- 28** La surveillance budgétaire en période de changements, une tâche essentielle pour le Parlement (*Johan Van Overtveldt*)
- 30** Une circonscription paneuropéenne pour approfondir la sphère publique de l'Union (*Domènec Ruiz Devesa*)
- 32** Mise à jour de la législation applicable aux élections européennes de 2024 (*Etienne Bassot & Dr Silvia Kotanidis*)
- 34** Comprendre la montée de l'autoritarisme et préserver la démocratie en Europe (*Petros Fassoulas & Christian Skrivervik*)
- 36** Éducation, élections et Europe (*Michael Hindley*)
- 38** Le moment historique des élections de 2024 (*Manuel Porto*)

Couverture: © Adobe Stock

## APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

---

## COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI  
Jean-Pierre AUDY  
Edward McMILLAN-SCOTT  
Teresa RIERA MADURELL  
Paul RÜBIG

## PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK  
Valerie RASKIN  
Pilar RAMOS CARBONERO  
Isa-Marie MÉNART  
Lisa Claire REICHERT

## CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu  
Tel.+ 32(0)2 284 07 03  
Fax.+32(0)2 284 09 89



# MOT DU PRÉSIDENT

Chers Membres,

J'ai le plaisir de vous présenter le troisième bulletin de 2023 de l'Association des anciens députés du Parlement européen (AAD) qui porte sur les élections européennes de 2024.

Cet événement est d'une importance capitale car les décisions prises au niveau européen ont un impact direct sur la vie et l'avenir de tout citoyen européen, et nous, les anciens députés du Parlement européen, jouons un rôle clé dans la préparation de ces élections. En nous engageant après notre mandat, nous pouvons promouvoir l'unité de l'Union européenne et renforcer la démocratie parlementaire. Dans ce numéro, vous pourrez lire plusieurs contributions dont celle du premier vice-président du Parlement européen Othmar Karas, le président de la Commission des budgets du Parlement européen Johan Van Overtveldt et le député européen Doménec Ruiz Devesa, qui analysent tous les élections européennes d'un point de vue différent.

En ce qui concerne les récentes activités de l'Association, nous sommes très heureux d'avoir co-organisé une conférence de très haut niveau avec les Archives historiques de l'Union européenne et le programme Erasmus+ le 16 juin à Florence. À cette occasion, les intervenants ont décrit des initiatives de collaboration entre les institutions, ainsi que des expériences d'enseignement et d'apprentissage de l'Europe aux niveaux primaire, secondaire et universitaire.

Une publication de l'AAD intitulée « Participation en Europe », basée sur les contributions des orateurs et des invités de cette conférence, sera publiée à la fin de l'année 2023. Je tenais à remercier tout particulièrement Madame Monica Baldi, vice-présidente de notre Association et Michael Hindley, membre de notre Conseil d'administration et coordinateur du programme PE au Campus, pour leur

dévouement et professionnalisme lors de l'organisation de cet événement et pour leur travail en tant qu'éditeurs de la publication qui sera présentée le 7 décembre à Bruxelles.

Par ailleurs, le programme « PE au campus » continue de battre son plein et ainsi permet aux étudiants universitaires de bénéficier de l'expertise et de l'expérience de nos membres actifs de l'AAD, que je tiens à remercier. Les articles consacrés à ce programme sont le témoin d'interventions réussies sur un large éventail de sujets. Sur notre site web et nos réseaux sociaux, vous pouvez également visionner plusieurs courtes vidéos d'étudiants témoignant du programme PE au Campus dans leur université.

En outre, les événements Librorum continuent de faire parler d'eux. Nous avons organisé la présentation de l'ouvrage de l'ancien député français Jean-Claude Martinez qui s'intitulait « Le grand livre de la civilisation du Maroc » en juillet. Ensuite, la présidente de « Tiempo de Paz » Francisca Sauquillo et l'ancien président du Parlement européen et de l'Association Enrique Barón Crespo, tous deux éditeurs de la 148e publication du magazine, ont présenté le 14 septembre « Europe : Construire l'avenir ou retourner au passé ». Je tenais à les remercier pour leur engagement au sein de notre Association.

En l'honneur du 70e anniversaire du Parlement transnational, l'EPRS a organisé une table de discussion dans la salle de lecture de la bibliothèque du Parlement européen. Parmi les orateurs, on retrouvait l'ancien président de l'AAD Hans-Gert Pöttering et le membre de l'AAD Hannes Swoboda.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à tous les membres qui participeront aux prochaines activités de l'Association.

L'AAD continue de remplir avec succès son objectif principal de promotion du dialogue politique pluraliste en effectuant deux prochaines missions. Il y a d'abord la visite d'étude réussie à Paris que l'AAD a organisé à la fin du mois de septembre, ensuite, à Madrid à la fin du mois d'octobre dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne. L'objectif sera de renforcer le dialogue entre les anciens députés et le parlement national sur les priorités politiques de l'Union européenne. Ces deux visites feront l'objet d'un rapport dans le bulletin du mois de décembre.

S'en suivront les événements de décembre de l'AAD qui auront lieu les 6 et 7 décembre. En premier lieu, le Service de recherche du PE (EPRS) organisera une table ronde sur la figure de M. José María Gil-Robles Gil-Delgado, ancien président du Parlement européen et de notre Association dont la perte nous a tous beaucoup émus. Ensuite, notre cocktail et dîner de gala prendront place pour clôturer la journée. Le lendemain, l'événement Librorum sur la publication de l'AAD « Participation en Europe » ainsi que notre séminaire annuel qui comprend un débat de haut niveau se tiendront au sein même du Parlement européen de Bruxelles.

Je tiens à remercier le comité de rédaction, tous les membres de l'Association ainsi que le personnel de l'AAD qui ont contribué à ce bulletin de septembre. Nous pouvons être fiers de la collaboration fructueuse avec nos nombreux partenaires et de tous ceux qui ont contribué à une association qui s'efforce de promouvoir les valeurs que nous partageons.

Meilleures salutations,

**Dr. Klaus Hänsch**  
Président de l'AAD

## Dossiers clés

### Violations de l'état de droit et des droits fondamentaux en Hongrie et fonds de l'UE gelés

(Session de juin - P9\_TA(2023)0216)

Les députés ont exprimé à plusieurs reprises leurs préoccupations quant à l'état des valeurs de l'UE en Hongrie, qui se sont encore détériorées en raison des "efforts délibérés et systématiques du gouvernement" et malgré l'activation par le Parlement du mécanisme de l'article 7. Leurs dernières préoccupations concernent l'adoption de lois sans contrôle parlementaire suffisant et sans consultation publique, ainsi que l'invocation abusive de "l'état de danger", l'utilisation abusive de la protection des lanceurs d'alerte pour saper les droits et la liberté d'expression des LGBTIQ+, et la violation des droits sociaux et du travail des enseignants.

### Ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation

(Session de juin - P9\_TA(2023)0219)

Le PE demande une stratégie coordonnée pour améliorer la résilience de l'UE face à l'ingérence étrangère et la manipulation de l'information, et pour protéger les élections européennes 2024. L'ingérence étrangère, la désinformation et les attaques contre la démocratie sont susceptibles de s'aggraver et de devenir de plus en plus sophistiquées à l'approche des élections européennes en juin 2024. (...)

### Situation humanitaire au Soudan, en particulier la mort d'enfants piégés par les combats

(Session de juin - P9\_TA(2023)0241)

Les députés condamnent fermement la poursuite des combats entre l'armée soudanaise et la Force de soutien rapide (RSF). Ils déplorent les nombreuses violations du droit international humanitaire commises dans le cadre du conflit, notamment l'interruption de l'aide humanitaire, le recrutement d'enfants et le ciblage délibéré de civils. Les députés estiment que l'UE et ses États membres devraient envisager de toute urgence de sanctionner les responsables des violations des droits humains au Soudan par le biais du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits humains.

### Enquête sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents (recommandation)

(Session de juin - P9\_TA(2023)0244)

S'appuyant sur une enquête au sujet de l'utilisation de Pegasus et des logiciels espions équivalents qui a duré un an, les députés affirment que l'utilisation illégale de logiciels espions a mis la démocratie en danger. Afin de mettre un terme immédiatement à l'utilisation illégale de logiciels espions, les députés affirment que ces logiciels devront être utilisés uniquement dans les États membres où des enquêtes sur les cas d'abus présumés ont été menées, où la législation nationale est conforme aux recommandations de la Commission de Venise et à la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE, et où les règles en matière de contrôle des exportations ont été appliquées.

### Journée de l'Union européenne pour les victimes de la crise climatique mondiale

(Session de juin - P9\_TA(2023)0245)

Les députés veulent créer une Journée européenne pour les victimes des crises climatiques. Ils estiment que cela contribuerait à sensibiliser la population au nombre de vies humaines perdues et aux crises humanitaires causées par le changement climatique. Ils soulignent que le changement climatique entraîne des phénomènes météorologiques plus imprévisibles, notamment des vagues de chaleur, des incendies de forêt et des inondations plus fréquents et plus intenses, des menaces pour la sécurité alimentaire et la sûreté de l'eau.

### Reconstruction durable et intégration de l'Ukraine dans la communauté euro-atlantique

(Session de juin - P9\_TA(2023)0247)

Les députés appellent les alliés de l'OTAN à honorer leur engagement envers l'Ukraine et à permettre à Kiev d'être invitée à rejoindre l'alliance de défense. Dans la résolution, les députés soulignent qu'ils s'attendent à ce que "le processus d'adhésion commence après la fin de la guerre et soit finalisé dès que possible". Le Parlement souligne que l'intégration de l'Ukraine à l'OTAN et à l'Union européenne renforcerait la sécurité régionale et mondiale, et les liens entre l'Ukraine et la communauté euro-atlantique.

### Protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives

(Session de juillet - P9\_TA(2023)0264)

Le Parlement veut renforcer la protection dans l'UE des journalistes et des militants contre les poursuites abusives et infondées visant à les réduire au silence. Dans le cadre d'un projet de législation approuvé en plénière, les journalistes, les médias, les défenseurs des droits humains, les militants, les chercheurs et les artistes seront protégés dans l'UE contre les poursuites stratégiques altérant le débat public (dites SLAPP, ou poursuites-bâillons) qui tentent de les intimider ou de les sanctionner (...).

### Des marchés publics communs pour renforcer l'industrie de la défense de l'UE

(Session de septembre - P9\_TA(2023)0301)

Les députés ont soutenu le renforcement de l'industrie de la défense de l'UE en votant pour un instrument permettant la passation de marchés publics communs dans ce domaine (EDIRPA). Le règlement, déjà approuvé avec le Conseil le 27 juin 2023, établit un instrument à court terme pour le renforcement de l'industrie européenne de la défense au moyen de marchés publics communs, jusqu'au 31 décembre 2025. Il aidera les États membres à répondre à leurs besoins de défense les plus urgents et les plus critiques, qui ont été exacerbés par les transferts de produits de défense vers l'Ukraine, de manière volontaire et collaborative.

### 70% des combustibles utilisés dans les aéroports de l'UE devront être verts d'ici 2050

(Session de septembre - P9\_TA(2023)0319)

Les députés ont approuvé une nouvelle législation visant à accroître l'adoption de carburants durables dans le secteur de l'aviation. Les règles "ReFuelEU Aviation" font partie du paquet législatif "Fit for 55", le plan de l'UE visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et à garantir que l'UE devienne neutre sur le plan climatique d'ici 2050.

## Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

01.06.23

La **loi en soutien à la production de munitions (ASAP)** vise à accélérer la livraison de munitions et de missiles à l'Ukraine et à aider les États membres à reconstituer leurs réserves.

En introduisant des **mesures ciblées**, ASAP vise à augmenter la capacité de production de l'UE pour faire face à l'actuelle pénurie de produits de défense.

14.06.23

Les députés ont approuvé un **accord conclu avec le Conseil** pour **réviser les règles de l'UE sur les batteries** et les déchets de batteries.

La nouvelle législation tient compte des **évolutions technologiques et des défis futurs** dans le secteur. Elle couvrira l'ensemble du cycle de vie des batteries, de la conception à la fin de vie.

14.06.23

Le Parlement a adopté sa position de négociation concernant **la législation sur l'intelligence artificielle**.

Les règles garantiraient que l'IA qui est développée et utilisée en Europe soit pleinement **conforme aux droits et valeurs de l'UE**, notamment sur la surveillance humaine, la sécurité, la protection de la vie privée, la transparence, la non-discrimination et le bien-être social et environnemental.

11.07.23

Le Parlement a exprimé ses **inquiétudes sur la récente réforme des élections en Pologne** et a vivement critiqué la "Commission d'État pour l'examen de l'ingérence russe".

La résolution adoptée en plénière fait le point sur les derniers développements dans le pays, qui démontrent un **nouveau recul des valeurs européennes**, selon les députés.

11.07.23

Les députés ont soutenu **la proposition de la Commission d'étendre l'IED** aux installations de l'industrie extractive (mines) et aux grandes installations de fabrication de batteries.

La directive les oblige à **réduire davantage la pollution de l'air, de l'eau et des sols**.

11.07.23

Des plans visant à **garantir l'approvisionnement de l'UE en puces** en stimulant la production et en mettant en place des mesures contre les pénuries, ont été adoptés par le Parlement.

La nouvelle loi, déjà convenue entre le Parlement et le Conseil, vise à **créer un environnement favorable aux investissements dans les puces en Europe**.

11.07.23

Le PE a adopté des règles pour **accroître le nombre de stations d'approvisionnement en carburants alternatifs, faciliter la recharge et promouvoir des carburants maritimes plus propres**.

Les nouvelles règles visent à décarboner les transports et font partie du paquet législatif "**Fit for 55 en 2030**", le plan de l'UE pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

13.09.23

Le Parlement a adopté sa position sur **la réduction de la pollution des eaux souterraines et de surface et l'amélioration des normes de qualité de l'eau de l'UE**.

Les députés souhaitent que **les listes de surveillance de l'UE** — qui répertorient des substances présentant un risque important pour la santé humaine et l'environnement — soient **mises à jour régulièrement** afin de suivre l'évolution des nouvelles preuves scientifiques et des nouveaux produits chimiques.

13.09.23

Les députés ont approuvé la décision du Conseil européen d'**augmenter le nombre de sièges au Parlement européen de 705 à 720** pour la prochaine législature.

Le Parlement a approuvé la décision législative par 515 voix pour, 74 contre et 44 abstentions. Le nouveau nombre de sièges au Parlement entrera en vigueur au moment des prochaines élections (6 au 9 juin 2024).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda>



## 70ème anniversaire du Parlement européen

### Discours de Sa Majesté le Roi des Belges à l'occasion du 70ème anniversaire du Parlement européen, Château de Laeken

Madame la Présidente,  
Monsieur le Premier ministre,  
Mesdames et Messieurs les invités,

La Reine Mathilde et moi-même sommes ravis de vous recevoir ici pour le 70e anniversaire du Parlement européen.

À 70 ans, le Parlement européen est une institution confiante. Il s'est révélé un ardent défenseur de l'État de droit, des droits fondamentaux et des libertés démocratiques, ces valeurs qui garantissent une Union pacifique et prospère.

Le Parlement européen a également prouvé qu'il était capable de tenir ses promesses en temps de crise. Et aujourd'hui, alors que nous célébrons l'heureux événement qu'est cet anniversaire, nous sommes confrontés à une crise grave, une crise dont personne en Europe ne s'attendait à être encore témoin de si près.

Une guerre atroce fait rage sur notre continent. L'impact de ce conflit pose un défi générationnel et il nous incombe d'y répondre en renforçant la résilience chez nous, dans les sociétés démocratiques de l'Union. Cette tâche, qui est collective, est en plein essor. Elle nécessitera une gestion attentive pendant de nombreuses années.

Je suis profondément convaincu qu'en allant de l'avant, notre démocratie parlementaire de longue date s'avérera un atout majeur dans lequel le Parlement européen a un rôle unique à jouer. C'est l'institution par excellence qui peut parler au nom des citoyens en leur qualité d'Européens. Votre hémicycle est une scène européenne, où les minorités - et en Europe nous sommes tous des minorités - se réunissent pour débattre et se persuader mutuellement.



De gauche à droite : Klaus Hänsch, Président de l'AAD, Roberta Metsola, Présidente du PE, Sa Majesté le Roi des Belges, l'ancien Président du PE Josep Borrell, l'ancien Président du PE et de l'AAD Hans-Gert Pöttering et l'ancien Président du PE Antonio Tajani lors de la réception à l'occasion du 70ème anniversaire du PE  
© Union européenne 2023, Source : PE

Le Parlement européen s'est également montré un fervent défenseur de l'Ukraine et de la Rada ukrainienne. Votre voix, vos débats et votre diplomatie parlementaire portent donc bien au-delà de l'hémicycle.

Avec le gouvernement fédéral et la région de Bruxelles-Capitale, nous sommes fiers de vous accueillir. Nous sommes impressionnés par l'espace parlementaire qui s'est développé à Bruxelles au fil des ans et qui s'étend à tout le continent et au-delà.

Dans six mois, notre pays prendra les rênes de l'Europe pour la treizième fois, en assumant la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. La Belgique poursuivra sa politique de renforcement de l'édifice européen face aux crises qui l'entourent et qui s'invitent parfois en son sein.

Pour que l'Europe conserve son élan, elle doit être capable de développer des politiques audacieuses dans les domaines énergétique et industriel, mais aussi militaire et commercial, afin de rendre notre continent encore plus sûr et

indépendant. Nous allons tout mettre en œuvre pour y contribuer. Enfin, dans moins d'un an, les élections européennes auront lieu.

Plus que jamais, les thèmes nationaux seront des thèmes européens, et vice versa ; de la résilience à l'emploi, en passant par la compétitivité et les transitions numérique et verte. Je vous souhaite bonne chance pour ces élections qui s'annoncent décisives.

Bon anniversaire !

© La Monarchie Belge

## Discours de la Présidente du Parlement européen Roberta Metsola à l'occasion du 70ème anniversaire du Parlement européen, Château de Laeken

Sire,  
Chers invités,  
Chers collègues,

Permettez-moi de souligner l'immense honneur pour le Parlement européen d'être invité par Sa Majesté le roi des Belges aux magnifiques serres royales de Laeken. C'est un privilège pour nous de célébrer en votre compagnie le 70e anniversaire du Parlement européen, peu avant que vous ne passiez officiellement le cap des dix premières années de votre règne.

En 70 ans, le Parlement européen n'a cessé de se renforcer, tout comme l'a fait notre engagement envers la ville de Bruxelles et envers la Belgique.

La Belgique est devenue le foyer de milliers d'Européens, qui y ont élevé une famille et qui sont tout aussi fiers de ce pays que ceux qui y sont nés. Quand on pense au Parlement européen, à l'Union européenne, on pense inévitablement à Bruxelles, la ville la plus européenne qui soit.

Les traités successifs ont permis à notre assemblée du peuple européen d'évoluer en une enceinte politique puissante, indépendante et dotée de pouvoirs législatifs et budgétaires, dont les travaux influent sur la vie des citoyens européens et sur leurs villes.

Le rôle des députés au Parlement européen, démocratiquement élus, est de protéger les intérêts supérieurs des citoyens. Notre rôle est de faire entendre leur voix. Ensemble, nous avons accompli tant de choses.

Nous avons adopté des règles communes qui nous offrent une existence plus sûre, plus saine, plus prospère et plus épanouie.

Ensemble, nous devons continuer à en faire davantage, à donner un nouveau souffle à notre Union de l'égalité, de la solidarité et des droits, à la réformer et à la reconstruire.

Je suis fière que le Parlement européen, seul parlement transnational multilingue et multipartite au monde élu au suffrage direct, défende la liberté et la démocratie depuis sept décennies. Ces 18 derniers mois, après l'invasion illégale et brutale de l'Ukraine par la Russie, nous avons dû passer de la parole aux actes. Nos valeurs ont été mises à l'épreuve comme rarement au cours de ces 70 dernières années. À un moment crucial, l'Europe a tenu bon et est restée ferme.

Au cours de la prochaine année de notre législature, nous devons continuer à écouter les citoyens. Nous devons continuer à expliquer l'Europe, nous devons continuer à rapprocher la prise de décision des citoyens et nous devons continuer à produire des résultats. Cela doit être notre priorité.



Discours de la Présidente Roberta Metsola lors de la réception à l'occasion du 70ème anniversaire du PE avec à sa droite Sa Majesté le Roi Philippe de Belgique et la Reine Mathilde de Belgique  
© Parlement européen 2023 - Source : PE

Au début de l'année prochaine, c'est la Belgique qui sera de nouveau appelée à assurer la présidence du Conseil de l'Union européenne. Membre fondateur, pays parmi les plus pro européens, vous avez joué un rôle déterminant dans le développement de notre Union, en défendant constamment les valeurs et les idéaux européens, en étant les «premiers» Européens.

Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait et pour tout ce que vous ferez encore et je me réjouis à la perspective de travailler avec la présidence belge pour produire des résultats qui profitent à l'ensemble des Européens.

Je vous remercie.

## ÉVÉNEMENT EPRS : 70 ANS DE GROUPES POLITIQUES TRANSNATIONAUX AU PARLEMENT

Cet événement a permis de faire le point sur les origines, l'évolution et les expériences actuelles des groupes transnationaux au Parlement européen, 70 ans après leur création. Après une analyse historique du professeur Jürgen Mittag, trois éminents anciens présidents de groupe - Hans-Gert Pöttering (PPE), Hannes Swoboda (S&D) et Gijs de Vries (ELDR) - ont parlé de leurs expériences à la tête d'un groupe transnational au PE, explorant ainsi le passé, le présent et l'avenir de la politique transnationale en Europe. © EPRS



La Vice-présidente du PE, Dita CHARANZOVÁ, ouvre l'événement dans la salle de lecture de la bibliothèque du PE. © Union européenne 2023 - Source : PE



## ACTIVITÉS

18-20  
OCTOBRE 2023

### Visite de l'AAD en Espagne

A l'occasion de la Présidence espagnole du Conseil de l'UE, l'AAD organise du mercredi 18 au vendredi 20 octobre une visite en Espagne. De plus amples informations sur la visite et l'ouverture des inscriptions ont été communiquées par courrier, sur les réseaux sociaux et sur le site web de l'AAD.

6  
DÉCEMBRE 2023

### Hommage à l'ancien Président du PE et de l'AAD, José María Gil-Robles, Cocktail et Dîner annuel

De 15h00 à 16h30, l'EPRS, en collaboration avec l'AAD, organisera un événement pour rendre hommage au travail et à la vie de l'ancien Président du PE et de l'AAD, M. Gil-Robles. Les membres de l'AAD sont invités à participer au cocktail annuel qui débutera à 18h30 et sera suivi du dîner annuel au restaurant des députés.

7  
DÉCEMBRE 2023

### Librorum & Séminaire annuel, déjeuner de rencontre

De 10h00 à 13h00, l'AAD organise un événement hybrid Librorum sur sa dernière publication "Participation en Europe", éditée par Monica Baldi, vice-présidente de l'AAD, et Michael Hindley, membre du conseil d'administration responsable du programme "PE au Campus". Les membres de l'AAD sont invités à participer au déjeuner de rencontre qui débutera à 13h00. Plus d'informations sur les événements à venir seront bientôt disponibles par email, sur le site web de l'AAD et sur les réseaux sociaux.

## LIBRORUM - TIEMPO DE PAZ N°148

### EUROPE: CONSTRUIRE LE FUTUR OU REVENIR AU PASSÉ



Le jeudi 14 septembre 2023, l'AAD a organisé un événement Librorum en ligne en coopération avec le Bureau de liaison du PE (EPLD) en Espagne. Francisca Sauquillo a présenté la dernière publication de Tiempo De Paz avec la coordination spéciale de l'AAD et de l'ancien Président du PE Enrique Barón Crespo "L'Europe : Construire le futur ou revenir au passé."

La vice-présidente de l'AAD, Monica Baldi, a souhaité la bienvenue aux participants et a donné la parole à Juergen Foecking, directeur adjoint d'EPLD Espagne, pour les remarques d'ouverture. La 148ème publication de Tiempo De Paz a été présentée par la Secrétaire Honoraire de l'AAD, Teresa Riera Madurell, suivie d'une intervention des éditeurs de la publication, l'ancien président du PE et de l'AAD, Enrique Barón Crespo, et Francisca Sauquillo, présidente de Tiempo De Paz.

En outre, les collaborateurs de la publication, M. Héctor Casanueva, Mme Cristina Gallach et M. Alejandro Peinado, ont donné plus de détails sur le contenu de leurs articles. Paul Rübzig, membre du Conseil d'administration de l'AAD, a animé la séance de questions-réponses avec le public et Monica Baldi, vice-présidente de l'AAD, a conclu l'événement.

Bienvenue  
à l'AAD

## NOUVEAUX MEMBRES



**Martina ANDERSON**  
GUE/NGL, Royaume-Uni  
(2012 - 2020)



**Luisa REGIMENTI**  
ID, NA, PPE, Italie  
(2019 - 2023)



# L'AAD AU TRAVAIL

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus  
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre  
AUDY



Teresa RIERA  
MADURELL



Michael  
HINDLEY



Miguel Angel  
MARTÍNEZ  
MARTÍNEZ



Edward  
McMILLAN-  
SCOTT



Manuel PORTO



Godelieve  
QUISTHOUDT-  
ROWOHL



Paul RÜBIG

## BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

### LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD:** Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

**PE au Campus:** M Hindley (président), M Porto et Mme Quisthoudt-Rowohl.

**Rélations avec la commission des budgets, DG Finance:** M Audy.

**Dîner Débat:** Mme Baldi.

**Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP):** M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

**Communication de l'AAD:** Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

**Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP:** M Audy, M Martínez

Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

**Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe:**

M Martínez Martínez (président), M Audy, Mme Quisthoudt-Rowohl et Mme Isabella De Martini (membre de l'AAD à titre consultatif).

**Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations:** Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi, Mme Quisthoudt-Rowohl et M Rübig.

**Archives:** Mme Baldi.

**Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections:** M McMillan-Scott (président), M Hindley, M Martínez Martínez et Mme Quisthoudt-Rowohl.

**Rélations avec la Maison de l'histoire européenne:** M Martínez Martínez.

**Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE):** Mme Baldi.

# ACTIVITÉS DE L'AAD

---



EPFMA  
PEAAD



# COOPÉRATION AVEC L'IUE/AHUE

## L'UE PEUT-ELLE TIRER DES LEÇONS DE SON EXPÉRIENCE?

Le 16 juin, à Florence, la conférence intitulée «L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience?» s'est tenue dans la prestigieuse salle du Conseil de la Villa Salviati, édifice historique qui abrite l'Institut universitaire européen.

L'événement a été organisé par l'Association des anciens députés du Parlement européen en collaboration avec les Archives historiques de l'Union européenne et l'Agence nationale italienne Erasmus+ Indire. Cette dernière a également organisé un concert d'ouverture très apprécié donné par le quintette de cuivres du conservatoire Luigi Cherubini de Florence, qui fait partie de l'orchestre Erasmus+: Alberto Occhialini, cor; Low Yujiu Jin, tuba; Gilberto Scheggi, trombone; Alvaro Martinez e Chenxi Lu, trompettes.

Dans nos discours d'ouverture, l'ambassadeur Marco Del Panta, secrétaire général, et moi-même avons insisté sur l'importance de la coopération entre les institutions et la volonté de transmettre notre

expérience aux jeunes pour l'avenir de l'Europe, en soulignant la collaboration fructueuse entre l'AAD et l'IUE.

La conférence a porté sur trois programmes concrets qui ont été élaborés pour améliorer la compréhension, la participation et la mobilité des jeunes en Europe. Les trois tables rondes, présentées par des vidéos spécialement créées par les institutions organisatrices, ont examiné les différents thèmes dans des exposés en présentiel et en ligne.

**“La conférence a porté sur trois programmes concrets qui ont été élaborés pour améliorer la compréhension, la participation et la mobilité des jeunes en Europe.”**

Dans la première table ronde, les interventions de directeur Dieter Schlenker,

de George Papaconstantinou, professeur à l'IUE, d'Alain Lamassoure, ancien député européen, de Katia Rossi, professeure, et de Matilde Paoli, étudiante, ont permis d'illustrer la coopération entre l'AAD et la AHUE. Dans la deuxième, Michael Hindley et Manuel Porto, membres du Conseil d'administration de l'AAD chargés du programme, Isabella De Martini et Eva Lichtenberger, anciennes députées européennes, Natalia Cuglesan, professeure, M. D. Venkatesh, lieutenant général et recteur d'université, et Riccardo Debrilli, étudiant, ont analysé le succès du programme «PE au campus» de l'AAD.

Dans la troisième, les discours de Themis Christophidou, directrice générale chargée de l'éducation à la Commission européenne, de Sara Pagliai, coordinatrice d'Erasmus+, et de Giorgia Giovannetti, professeure, ainsi que les témoignages des étudiantes Elisa De Cassai, Irene Carradori et Federica Rondi, ont donné lieu à une présentation du programme ERASMUS+.



Les orateurs de la conférence hybride de haut niveau "L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience?" devant la Sala del Consiglio de l'historique Villa Salviati © IUE, 2023

*European Parliament Former Members Association  
&  
Historical Archives of the European Union*



## CAN THE EU LEARN FROM EXPERIENCE?

Friday 16 June 2023 - Sala del Consiglio, Villa Salviati EUI - Florence

### 14:00 / 14:30 Performance

**Brass Quintet**, Conservatorio di Musica Luigi Cherubini Firenze

**Alberto Occhialini**, french horn; **Low Yujin Jin**, tuba; **Gilberto Scheggi**, trombone; **Alvaro Martinez**, trumpet, and **Chenxi Lu**, trumpet

### 14:30 / 15:00 Welcome

**Marco Del Panta**  
Secretary General of the European University Institute  
**Monica Baldi**  
Vice-President of the European Parliament Former Members Association

### 15:00 / 15:30 EP FMA & HAEU Cooperation

*Video by Historical Archives of the European Union*  
**Dieter Schlenker**, HAEU Director

**George Papaconstantinou**, Professor EUI School of Transnational Governance

**Alain Lamassoure**, FMA member testimony, via remote

**Katia Rossi**, Professor of Philosophy, History and Psychology at IIS "Elsa Morante", PCTO coordinator.

**Matilde Paoli**, Highschool student at the Ernesto Balducci Institute

### 15:30 / 16:00 EP to Campus Programme

*Video by European Parliament Former Members Association*

*Video FMA Member Isabella De Martini, Medical Officers Academy*

**Michael Hindley**, FMA Board responsible of the EP to Campus program

**Manuel Porto**, FMA Board responsible of the EP to Campus program, via remote

**Natalia Cuglesan**, Jean Monnet Professor Babeş-Bolyai University, Cluj-Napoca - Romania

**Lt Gen Dr. M. D. Venkatesh**, Vice Chancellor, Indian Manipal University (video message)

**Eva Lichtenberger**, FMA Member

**Riccardo Debrilli**, LUISS University, Rome

### 16:00 / 16:30 ERASMUS+ Programme

*Video by Italian National Agency Erasmus+ Indire*

**Themis Christophidou**, Director-General for Education, Youth, Sport and Culture of the European Commission (video message)

**Sara Pagliai**, Italian National Agency Erasmus+ Indire Coordinator

**Giorgia Giovannetti**, International Relations and Multilateral Agreements of the University of Florence, EUniWell European University Alliance

**Erasmus testimonials, University of Florence: Elisa De Cassai**, Dept. of Engineering, **Irene Carradori & Federica Roldi**, Dept. of Political Sciences and EUniWell Alliance

### Conclusions



*Programme de la conférence hybride de haut niveau "L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience?"*

les domaines en participant au programme «PE au Campus», que de nombreuses universités du monde entier apprécient particulièrement.

Ce programme est considéré, ainsi qu'en témoignent avec enthousiasme les étudiants et les professeurs, comme une véritable tribune d'échange de de vues et de partage de perspectives qui favorise la compréhension et renforce les liens politiques et culturels avec l'Union européenne.

La coopération avec l'IUE a débuté, sur ma proposition en 2015, par un cycle de rencontres entre les présidents de l'époque, Enrique Barón Crespo et Joseph Weiler, puis s'est poursuivie avec les présidents de l'AAD, Hans-Gert Pöttering et Klaus Hänsh, et le président de l'IUE, Renaud Dehousse. Nous espérons que cette initiative se poursuivra dans les années à venir.

Je suis convaincue que le pouvoir d'influence de l'éducation permet d'obtenir des résultats inespérés. C'est grâce à ce type de diplomatie culturelle que les activités culturelles et éducatives peuvent montrer le meilleur d'une nation et favoriser des relations plus structurées.

Ces échanges ont été très intéressants puisqu'ils nous ont permis d'entendre plusieurs témoignages et de découvrir les activités de collaboration entre nos institutions et les expériences d'enseignement et d'apprentissage sur l'Europe menées dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et universitaire et au-delà, lesquelles seront consignées dans le livre *Participation in Europe* sous la direction de Michael Hindley et la mienne.

Je tiens à remercier les participants à cette réunion, notamment notre collaboratrice

Cristina Gutierrez-Cortines et, surtout, les membres de l'AAD qui mettent généreusement à disposition leur temps, leurs compétences professionnelles et leur renommée dans tous

### Monica Baldi

*PPE-DE, Italie (1994-1999)*  
[baldi.monica@email.it](mailto:baldi.monica@email.it)



*Intervenants de droite à gauche : Dieter Schlenker, Monica Baldi, Michael Hindley, Natalia Cuglesan, Eva Lichtenberger et Riccardo Debrilli © IUE, 2023*

# COOPÉRATION AVEC LE PE

## ARCHIVES DU PARLEMENT EUROPÉEN: PRÉSERVER LA MÉMOIRE DE LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE

Les archives du Parlement européen existent depuis la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1952. Elles sont chargées de préserver la mémoire de l'institution. Depuis sa création, l'unité des archives s'est employée sans relâche à traiter et à conserver les documents officiels et autre matériel d'archives du Parlement. À ce jour, le «fonds», ou collection, regroupe quelque cinq millions de dossiers, qui représentent environ cinq kilomètres de documents papier et plus d'un téraoctet de documents numérisés, soit l'équivalent de 600 millions de pages.

### Peut-on trouver les documents des archives en ligne?

Plus d'un million de documents publics archivés de 1952 à 1984 sont accessibles gratuitement en ligne, sur le site internet du tableau de bord de l'unité des archives.

Grâce au tableau de bord, il est possible de télécharger des documents gratuitement mais aussi de les analyser. Les outils d'intelligence artificielle intégrés permettent de cibler les grandes thématiques historiques du Parlement, d'obtenir des résumés de documents et d'élargir les recherches aux documents connexes.

Découvrez le tableau de bord à l'adresse suivante: <https://api.summarizer-ep.link/ep-archives-anonymous-dashboard>

### Existe-t-il des archives historiques sur les députés?

Les archives conservent les fonds relatifs aux députés des différentes législatures en leur qualité de témoins privilégiés du travail politique et parlementaire. Elles présentent le travail accompli par les députés et leurs assistants, mettant en avant leur contribution à l'intégration européenne et leurs interactions avec leurs collègues et la société civile.



*"Parlement européen : 70 ans de démocratie en action", exposition sur le Quai de l'Ill à Strasbourg (France) entre les stations "Parlement européen" et "Droits de l'Homme" © Parlement européen, 2023*

De façon générale, le fonds consacré à un député contient des informations sur ses activités en tant que député, membre d'une commission, ou sur ses autres fonctions au Parlement, ainsi que sur son travail comme membre d'un groupe politique ou de sa circonscription nationale et sur ses engagements publics.

Tout député peut décider de confier à tout moment au Parlement européen des documents émis pendant son mandat et les déposer aux archives à des fins de traitement et de diffusion.

Pour en savoir plus sur la façon de contribuer aux archives, envoyez un courriel à l'adresse suivante: [archives-acquisitions@europarl.europa.eu](mailto:archives-acquisitions@europarl.europa.eu)

Vous pouvez également consulter la page internet:

<https://epintranet.in.ep.europa.eu/fr/home/browse-as/communication/document-management/instruments-and-procedures.html>

### Quelles sont les autres ressources numériques disponibles?

Vous trouverez davantage d'informations sur le fonds relatif du Parlement européen, les expositions, les publications et le contenu multimédia sur le site internet de l'unité des archives.

Vous y trouverez une page spécifique pour chaque député ayant envoyé ses documents aux archives. Sur chaque page se trouve un résumé du passage du député au Parlement, une brève description des fonds disponibles à son sujet ainsi que des enregistrements vidéo de ses discours importants en session plénière pendant son mandat.

Le projet «Histoire orale» fait également partie des ressources en ligne. Lancé en 2009, il est constitué d'entretiens avec d'anciens présidents, secrétaires généraux, députés au Parlement européen et autres personnalités impliqués dans l'intégration européenne. Sur le site internet, ces entretiens sont divisés en chapitres thématiques qui s'accompagnent d'un texte sur le contexte historique, de documents d'archives qui présentent un intérêt, de discours et de photographies visant à enrichir les vidéos. Les entretiens avec des anciens présidents Pat Cox, Lord Henry Plumb, Enrique Barón Crespo, et Egon Klepsch sont déjà en ligne et les interviews des anciens présidents Emilio Colombo, Klaus Hänsch, José María Gil-Robles Gil-Delgado, Nicole Fontaine et Hans-Gert Pötering seront bientôt disponibles.

### Ludovic Delépine

*Chef de l'unité Archives du Parlement européen*  
[ludovic.delepine@europarl.europa.eu](mailto:ludovic.delepine@europarl.europa.eu)

# RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ANNUELLE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES EX-PARLEMENTAIRES À OTTAWA

Les 4 et 5 juin derniers, je me suis rendu dans la capitale canadienne, Ottawa, pour participer à la réunion annuelle générale de l'association des ex-parlementaires du pays. Ma présence fait suite à l'invitation lancée par l'association canadienne à son homologue, l'Association des anciens députés européens, du conseil d'administration de laquelle je suis membre. Ce fut non seulement l'occasion de resserrer les liens qui unissent ces deux organisations, mais aussi, sur le plan personnel, d'enrichir mes connaissances et mon rapport personnel aux institutions parlementaires et politiques du Canada, pays dont l'importance à l'échelle continentale et mondiale ne fait que grandir depuis quelques années. Je souhaite maintenant partager mes impressions sur cette mission de courte durée. Dans cet esprit, je commencerai par souligner l'intérêt et le respect que m'ont témoigné nos homologues canadiens. Ils m'ont traité avec considération et ont manifesté de l'intérêt et du respect pour tous les sujets liés aux relations entre nos deux associations.

Ma présence à Ottawa, dans l'enceinte du parlement canadien où s'est tenue la réunion, a entre autres permis de renforcer les relations qui se développaient déjà très bien. Ce fut notamment le cas au cours des derniers mois, lorsque le Canada, témoin du prestige et du rôle incontestablement accrus de l'Espagne, a porté un plus grand intérêt à ses relations diplomatiques avec l'Europe et avec les principaux pays de notre continent. Pour vous donner une idée de la bienveillance de leur accueil, les dirigeants de l'association canadienne n'ont pas hésité à me donner la parole lors de leur réunion générale. En tant que seul intervenant étranger, j'ai donc pu mettre l'accent sur l'identité et le rôle de notre association, et explorer les possibilités d'enrichissement de nos relations, tant entre nos deux institutions qu'entre le Canada et l'Europe en général.

Durant mon intervention, j'ai principalement abordé trois thèmes. Les deux premiers ont consisté à expliquer un aspect qui a tendance à étonner beaucoup de nos collègues: l'existence de deux associations d'« anciens parlementaires européens » chargées de les représenter. Dans la troisième

partie de mon discours, qui était liée aux points précédents, j'ai insisté sur notre penchant et notre volonté, pour ne pas dire notre besoin, de ne pas limiter les contacts des anciens parlementaires européens à l'échelle intracontinentale, mais de les étendre au-delà des frontières de l'Europe pour nouer des liens avec des associations sœurs des quatre coins du monde. Cela nous permettrait ensuite de jouer un rôle toujours plus important, et sans doute indispensable, sur la scène diplomatique internationale.

Au début de mon intervention devant nos homologues canadiens, je me suis donc attaché à clarifier pourquoi ils existent, depuis plusieurs décennies, deux associations différentes qui regroupent et représentent les anciens parlementaires européens. En effet, ce phénomène tire sa source de l'intégration européenne qui se produit dans la seconde moitié du siècle dernier.

Ce phénomène de distinction structurelle a commencé à se produire dans une Europe composée d'États souvent en conflit, y compris dans le contexte de la guerre froide. Autrement dit, dans une Europe extrêmement divisée. Et, alors même que le processus d'intégration progressait à travers le continent, ces États n'ont pas été en mesure de mettre en place un système qui les incluait tous. En revanche, ils ont réussi, au moment le plus important, à formuler les valeurs et les objectifs qui devraient illustrer et régir la nouvelle structure à bâtir. Parmi ces valeurs à respecter quoi qu'il advienne: la défense de la démocratie, de la liberté, de la solidarité, du parlementarisme, de la paix, du progrès social, à la fois en Europe et dans le monde.

Le fait est que, malgré le consensus autour de la poursuite et de la revendication de ces valeurs, le processus même d'intégration continentale s'est appuyé non pas sur un seul projet, mais sur deux schémas distincts. De là sont nées deux entités: le Conseil de l'Europe en 1949 d'une part, établi à Strasbourg et composé depuis sa création de 46 États membres de notre continent; et la Communauté économique européenne de l'autre, créée en 1957 après la signature du Traité de Rome par sept États (Allemagne de l'Ouest, France, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg). Cette

communauté, dont le nom a changé plusieurs fois, mais que l'on appelle aujourd'hui l'Union européenne, n'a cessé de s'agrandir.

À ce stade, il convient de rappeler que tous les États membres de l'Union européenne sont aussi membres du Conseil de l'Europe, mais que l'inverse n'est pas vrai.

Cette réalité se reflète également au niveau parlementaire: chacune des deux institutions a son propre parlement. Ainsi, le Conseil de l'Europe est doté d'une assemblée parlementaire composée de députés et de sénateurs nationaux issus de tous les États membres du Conseil. En revanche, c'est le Parlement européen qui incarne la dimension parlementaire de l'Union européenne, car il se compose non pas de délégations parlementaires nationales, mais de véritables députés européens qui représentent les États membres dans lesquels ils sont élus tous les cinq ans depuis 1979. L'une des conséquences de ce dédoublement est donc l'existence de deux associations différentes rassemblant d'anciens députés européens.

L'une de ces associations réunit d'anciens parlementaires qui ont siégé à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et qui, comme nous venons de l'exposer, ont un jour été députés ou sénateurs dans leur État membre d'origine. À l'inverse, comme je l'ai indiqué plus tôt, les députés au Parlement européen sont directement élus par les citoyens de chacun des 27 États membres de l'Union européenne. Ainsi, si l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe est composée d'Européens en ce qu'elle se compose d'anciens parlementaires nationaux des États membres du Conseil de l'Europe, les membres de l'Association des anciens députés européens sont, eux, européens par nature, car l'association est directement reconnue et financée par le Parlement, dont elle dépend tout simplement. Les deux associations entretiennent, en règle générale, des relations cordiales, voire chaleureuses.

De fait, ce contexte a même créé une situation très particulière, puisque l'Association des anciens députés des pays membres du Conseil de l'Europe a

décidé d'accepter parmi ses membres, en plus des délégations d'anciens parlementaires des États membres du Conseil de l'Europe, une délégation d'anciens députés au Parlement européen. Je souhaite maintenant à vous exposer le souci qui m'anime, aux côtés d'autres anciens parlementaires européens, et quelles que soient nos divergences d'opinion, de trouver ensemble une manière d'élargir notre champ de représentation et d'action au-delà du cadre européen. Ce dernier était bien entendu le premier terrain naturel de notre action, mais l'heure est venue d'étendre notre influence à d'autres régions, plus ou moins éloignées, que nous ne devons ni ne pouvons ignorer si nous obtenir les résultats nécessaires au respect des valeurs qui nous sont chères. C'est dans ce type d'effort collectif que la coopération entre nos deux associations prend tout son sens. Vous nous avez d'ailleurs fait ces jours-ci une magnifique démonstration d'hospitalité, de fraternité et de solidarité, dans un cadre bien spécifique, à tel point que nous nous sommes déjà promis de poursuivre dans cette direction.

Mon objectif, en partageant mes dernières réflexions, est de véhiculer les sentiments de confiance et d'espoir qui sont nés de nos échanges fructueux en de multiples domaines ces deux derniers jours. J'ai souvent pensé, non sans indignation, que l'Europe avait tendance à se reposer sur ses acquis. J'ai pensé, sans doute à tort, que nous étions arrivés au bout du chemin à parcourir pour faire progresser les valeurs qui régissent notre projet, celles qui, ici comme partout dans le monde, sont au cœur de toutes nos actions. Ici, au Canada, et à la lumière des enseignements que j'ai tirés de votre

expérience en tant que parlementaires d'abord, et anciens parlementaires ensuite, j'ai pu constater à quel point, pour surmonter les obstacles sur la voie du progrès dans laquelle nous sommes tous engagés, il nous faut nous inspirer des hommes et des femmes qui ont ouvert la voie sur d'autres continents et dans d'autres sociétés que les nôtres, et qui ont presque toujours été confrontés à de plus grandes difficultés que nous. En tant qu'Européen, je ne peux ni ne veux fermer les yeux sur les leçons que j'ai apprises d'hommes comme le Mahatma Gandhi, Nelson Mandela, Salvador Allende et tant d'autres, y compris de femmes dont nous n'avions jamais entendu le nom auparavant. Voilà ce que je retire de notre réunion ici à Ottawa et des moments de convivialité que vous m'avez offerts. Je vous assure, je vous promets que j'accorderai à l'avenir une attention toute particulière aux nouvelles que nous recevrons de votre pays et de votre association.

Je vous dis donc merci, et, en attendant la prochaine occasion, dont je suis sûr qu'elle ne saurait tarder, je vous dis au revoir. Il me semble toutefois opportun de m'attarder davantage sur le contenu de la réunion en question. J'ai évoqué l'intérêt et la nécessité que représente pour notre association l'approfondissement de nos relations avec des organisations sœurs, qui se ressemblent, mais sont actives sur d'autres continents. Également je veux soulever la participation très significative lors de la réunion d'Ottawa de Mme Elisabetta Fonck, secrétaire générale de notre association, qui a été invitée par nos hôtes canadiens à s'exprimer dans un vidéo très importante, diffusée pendant la réunion: celle qui rendait

hommage à M. Léo Duguay, fondateur et premier président de l'Association canadienne des ex-parlementaires, qui a été l'une des personnalités les plus marquantes de la vie politique et parlementaire du XXe siècle au Canada. Voici les paroles qu'Elisabetta Fonck a prononcées au nom de notre association: « Cher Léo, notre association poursuit dans la voie sur laquelle nous nous sommes engagés ensemble il y a de nombreuses années.

Notre participation réussie au programme Parlement européen au campus, qui contribue très activement à faire des jeunes Européens des citoyens de plus en plus éclairés et attachés aux valeurs sur lesquelles repose l'ensemble du processus de construction européenne, en est notamment la preuve. Une fois encore, j'adresse mes félicitations les plus sincères à Léo Duguay, que je considère depuis de longues années comme l'un des nôtres, si ce n'est le meilleur d'entre nous. Mes félicitations sont aussi celles de mon association, preuve que les anciens députés européens et les ex-parlementaires canadiens envisagent de poursuivre leur travail dans le même climat de confiance et avec le même enthousiasme que depuis le moment où notre ami Léo a eu l'idée géniale de créer l'association à l'origine de la réunion qui nous rassemble tous aujourd'hui ». Nous avons tous été émus par cette vidéo, et en particulier par les mots aussi tendres que sincères de notre secrétaire générale.

Nous avons notamment eu le plaisir de dîner en compagnie de M. Matt Decourcey, fraîchement élu président de l'association canadienne des ex-parlementaires et plus jeune personne à occuper ce poste. Il succède à notre amie Mme Dorothy Dobbie, qui a exercé la même fonction pendant de nombreuses années, et a joué un rôle décisif dans le rapprochement de nos deux associations. Le plus important lors de ce dîner a été la rencontre et les échanges avec M. Decourcey, ainsi qu'avec toutes les personnalités à qui nous avons pris le temps d'exposer les tâches qu'accomplit chaque jour notre Association des anciens députés européens.

**Miguel Angel Martínez Martínez**  
S&D, Espagne (1999-2014)  
[micar@email.com](mailto:micar@email.com)



De gauche à droite : M. Osvaldo Nunez (ancien membre de la Chambre des communes du Canada), M. Miguel Angel Martinez Martinez (membre du conseil d'administration de l'AAD), Dorothy Dobbie (présidente du CAF) et l'honorable Don Boudria (ancien membre de la Chambre des communes du Canada).

# COLLABORATIONS DE L'AAD

## L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE REDONNE VIE À CHRISTOPHE COLOMB



Les intervenants de la conférence du 30 juin à Gênes (Italie), de gauche à droite : Gabriella Airaldi, Francesco Rulli, Barbara Grosso, Isabella De Martini, Giuseppe Franceschelli, Monica Baldi, Igor Chierici

L'impossible devient possible grâce aux nouvelles technologies: vous pouvez désormais discuter avec des personnages historiques qui ont vécu il y a plusieurs centaines d'années, et ils pourront vous apporter des réponses historiquement correctes.

Cela a notamment été le cas à Gênes, avec la participation active de l'Association des anciens députés, par mon intermédiaire et par celle de Monica Baldi, notre vice-présidente passionnée qui se montre toujours ouverte aux nouvelles initiatives. Je suis très heureuse que M. Bucci, maire de Gênes, ait accepté mon idée avec autant d'enthousiasme et qu'il l'ait financée, pour que Christophe Colomb retrouve une voix grâce à l'intelligence artificielle. Parmi tous ceux qui ont écrit à son propos, on compte d'excellents historiens, mais aussi des écrivains, des journalistes et des personnes ordinaires. Il est à l'origine de nombreuses conversations, voire de débats, mais Christophe Colomb reste l'Italien le plus célèbre aux États-Unis. Il est celui qui a découvert le Nouveau Monde, en plus d'être un navigateur hors pair. Il me semblait donc logique que ce soit Gênes, sa ville, qui lui donne enfin la parole, qui plus est à l'occasion de la course à la voile la plus importante au monde, The Ocean Race.

Je suis également ravie que nos amis de la NIAF (National Italian American Foundation) aient rejoint cette initiative sans hésiter et avec un grand enthousiasme. Cette association prestigieuse regroupe les quelque 20 millions de citoyens d'origine italienne qui vivent aux États-Unis et qui ont toujours défendu le personnage de Christophe Colomb, autant que chez nous en Italie, voire plus encore, comme l'a rappelé Robert Allegrini, le président de l'association, lors de sa rencontre avec le maire à l'occasion de sa récente visite à Gênes. Le partenariat avec l'Association des anciens députés au Parlement européen est tout aussi remarquable. Le Parlement a récemment légiféré sur l'intelligence artificielle, comme l'a brillamment expliqué ma chère collègue et amie, Monica Baldi. C'est ma rencontre avec Francesco Rulli y a quelques années, alors que nos professions nous avaient tous deux amenés à Dubaï, qui a permis de donner corps à mon idée. Cet homme d'affaires new-yorkais est expert en intelligence artificielle et, tout comme moi, passionné de navigation. Lors de la présentation du projet, Christophe Colomb a répondu en temps réel aux questions qui lui ont été posées. Le grand navigateur a expliqué sa découverte des alizés, qui lui a permis d'entreprendre son voyage vers l'ouest en s'appuyant sur l'expérience des navigateurs portugais qui l'avaient

précédé. Lorsqu'on lui a demandé combien de temps il lui faudrait pour faire le même voyage avec les voiliers modernes de The Ocean Race, il a répondu qu'il ne lui faudrait que six à huit jours. Le site pour discuter avec Christophe Colomb est désormais en ligne sur [www.columbustalk.org](http://www.columbustalk.org).

Il est accessible dans un bon nombre de langues et se fonde sur les connaissances historiques fournies par les meilleurs spécialistes du sujet, sous la direction de Gabriella Airaldi, professeure à l'université de Gênes. Le site est constamment mis à jour et sera présenté en octobre aux États-Unis. Je vous invite tous à le consulter et à poser toutes sortes de questions, même les plus controversées, sur la colonisation successive du continent, sur les relations avec les peuples indigènes et sur les protestations actuelles, en particulier sur le continent américain et contre lesquelles aujourd'hui, grâce à son intelligence artificielle, il peut, ou non, se défendre.

### Isabella De Martini

CRE, Italie (2013-2014)

[isabella.demartini@outlook.it](mailto:isabella.demartini@outlook.it)

### Cristoforo Colombo Rive Attraverso L'intelligenza Artificiale

Genova, Villaggio Ocean Race,  
Venerdì 30 giugno ore 13.30

**INTRODUCE E MODERA**  
On. Susy De Martini  
Senior Consultant Relazioni Internazionali Comune di Genova

**INTERVENTI E SALUTI DI**  
Marco Bucci, Sindaco di Genova  
Barbara Grosso, Consigliere Delegato Affari Internazionali Comune di Genova  
Giuseppe Franceschelli, Coordinatore Ambasciatori di Genova nel Mondo  
Enrico Granara, Consigliere per le relazioni internazionali del Sindaco  
(video messaggio)  
Robert Allegrini, President NIAF (video messaggio)  
On. Monica Baldi, Vice Presidente FMA e Ambasciatrice  
W20 Italia: L'Europa e l'Intelligenza Artificiale  
Gabriella Airaldi, Storica-Università di Genova, Colombo fra due Mondi  
Lecture di Igor Chierici precedute da un breve filmato  
Francesco Rulli, AD Querlo, Colombo e la sua Intelligenza Artificiale

La firma di Cristoforo Colombo,  
un mistero mai decifrato fino ad ora

Affiche de la conférence de Gênes qui a eu lieu le 30 juin 2023.



# PROGRAMME PE AU CAMPUS

## LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE EUROPÉENNE

ÉCOLE NATIONALE D'ÉTUDES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES (SNSPA), ROUMANIE | 16 MAI 2023 | EN LIGNE

La conférence sur l'avenir de l'Europe a créé un espace unique permettant aux citoyens et plus particulièrement aux jeunes de débattre de l'avenir de l'Europe et d'apporter leurs contributions aux futures politiques de l'Union européenne. Les discussions ont essentiellement porté sur la démocratie, la justice et le développement des régions européennes, mais il a également été question de politique étrangère et des relations que l'Union doit avoir avec les pays tiers.

Une Europe plus proche des citoyens renforcera le caractère social et inclusif de l'Union. Pour ce faire, il nous faut toutefois dépeindre ce que l'Union représente sur le plan de la cohésion sociale, territoriale et économique. C'est dans cet esprit qu'il a été constaté, au sujet de l'Europe sociale, qu'il fallait laisser davantage la parole aux citoyens. C'est dans ce contexte que s'est tenue, le 6 octobre 2022 à Prague, la première réunion d'un ensemble plus large de pays européens, sous le nom de Communauté politique européenne. Cette nouvelle structure a réuni des dirigeants européens pour discuter de questions clés concernant le continent européen.

Au total, 44 pays ont été invités à cette réunion. Il y avait, en plus de l'EU-27, six pays des Balkans

occidentaux (Albanie, Macédoine du Nord, Kosovo, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro), les pays du Trio associé (Géorgie, Moldavie, Ukraine), l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi que les quatre pays de l'AELE (Norvège, Suisse, Islande et Liechtenstein) et, enfin, le Royaume-Uni et la Turquie.

La Communauté politique européenne (CPE) est une structure de coordination politique des pays européens de l'ensemble du continent. Son objectif est de promouvoir le dialogue politique et la coopération sur des questions d'intérêt commun afin de renforcer la sécurité, la stabilité et la prospérité du continent européen.

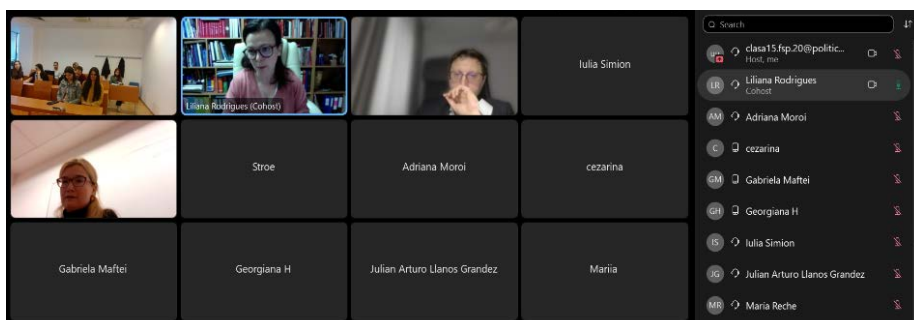
Les domaines prioritaires de la CPE sont les suivants:

- gestion de la crise des réfugiés et redressement de l'Ukraine après-guerre
- sécurité énergétique
- renforcement des capacités de défense de l'Europe et de la sécurité du cyberspace
- résilience stratégique de l'économie européenne
- résilience des institutions démocratiques

La CPE offre la possibilité d'aller au-delà des asymétries en permettant

l'intégration des pays, des régions et de chaque citoyen. Elle peut renforcer la cohésion de l'Union européenne en permettant aux pays de travailler ensemble au sein d'une structure plus unifiée et plus représentative. Une union politique plus forte peut rendre les décisions prises par l'Union européenne plus efficaces et plus représentatives des intérêts de tous les citoyens européens. En outre, la CPE peut contribuer à renforcer la démocratie dans l'Union européenne en favorisant la participation des citoyens, la transparence et la responsabilité. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que la création d'une Communauté politique européenne n'est pas chose facile et exige un engagement et des efforts soutenus de la part des États membres et des citoyens européens. L'Union européenne est composée de pays dont l'histoire, la culture et les intérêts sont différents, et pour créer une union politique plus intégrée, il sera indispensable de respecter et de concilier ces différences. En conclusion, la création d'une Communauté politique européenne peut permettre d'aller au-delà des asymétries de l'Union européenne et de promouvoir une intégration politique et sociale plus poussée entre les États membres. Cependant, cela demandera un engagement continu en faveur de la participation citoyenne, de la transparence et de la responsabilité, afin de garantir l'efficacité des systèmes démocratiques à promouvoir la résilience et la cohésion au sein de l'Union européenne. Ce n'est qu'ainsi que toutes les voix seront prises en compte dans le projet européen.

**Liliana Rodrigues**  
S&D, Portugal (2014-2019)  
lilianagr@staff.uma.pt



Liliana Rodrigues lors de son cours en ligne à l'École nationale d'études politiques et administratives le 16 mai 2023.

# L'EUROPE DE LA PAIX AU DEFI DU NOUVEL ÂGE DE LA GUERRE

ÉCOLE DE GESTION DE L'UPF BARCELONE, ESPAGNE | 22 MAI 2023 | SUR LE CAMPUS

Comme l'avait prophétisé Jean Monnet, l'Europe s'est construite à partir des crises qu'elle a eu à surmonter. De fait, depuis 2008, les crises n'ont pas manqué, et l'Union a su y faire face. Mais avec la guerre de conquête engagée par la Russie en Ukraine, l'Europe se retrouve maintenant à l'heure de vérité. C'était un espace de liberté bâti dans la paix, pour la paix et par la paix, qui se refusait à prendre parti dans les querelles du monde ; la voilà sommée de devenir une vraie puissance politique et diplomatique, sous la menace d'une guerre toute proche dont ses propres valeurs sont le vrai enjeu.

L'Ukraine supportant tout l'effort humain de cette guerre, son entrée dans l'Union ne peut plus, ni être refusée, ni être retardée: il faut s'y préparer pour une échéance vers la fin de la décennie. Ce ne sera pas simplement un élargissement supplémentaire – qui concernera aussi la plupart des autres pays européens encore hors de l'Union – mais un vrai changement de nature de l'UE: l'agneau européen se réveille tout d'un coup dans un monde de loups. Sous cette formidable pression existentielle, les membres actuels de l'Union vont devoir régler rapidement une série de problèmes jusqu'ici insurmontables.

Une révision majeure des traités devient soudain inévitable. Par exemple :

- A 27 pays, l'unanimité des signatures devient improbable, celle des ratifications sera impossible: il faudra donc accepter pour la première fois qu'un traité européen majeur ne s'applique qu'à ceux des pays qui l'auront ratifié, à condition que ceux-ci représentent une très forte majorité (75% ? 80% ?) des Etats membres et des citoyens européens.
- Dans une grande Union continentale dont une douzaine de membres auront moins de 4 millions d'habitants, le maintien de la sur-représentation actuelle des petits pays au Parlement européen remettrait en cause le fondement démocratique de celui-ci : une majorité formée de députés représentant une minorité de citoyens risquerait d'imposer sa loi à une minorité de députés représentant la majorité des citoyens. Jusqu'à présent, ce problème n'avait été relevé que par la Cour allemande de Karlsruhe. Il va devenir incontournable aussi en France, en Italie, en Espagne, en Pologne et en Ukraine même.
- La politique étrangère et la défense ne seront plus des domaines de simple coordination : il s'agira de passer bel et bien à l'action collective, et sur les sujets les plus difficiles.



Alain Lamassoure © UPF Barcelone

Le système de décision est à inventer: l'action diplomatique ne relève pas d'un vote, ni à l'unanimité, ni même à la majorité qualifiée.

- La guerre d'Ukraine a été un révélateur brutal des limites de la neutralité pour des pays comme la Suède et la Finlande, et de celles du quasi-pacifisme en Allemagne. Mais l'alignement sans précédent des discours sur la nécessité d'un pilier européen de défense n'empêche pas qu'au même moment la France adopte une nouvelle loi de programmation militaire et l'Allemagne sa première stratégie de sécurité nationale, sans que ces deux acteurs majeurs de la politique européenne aient eu l'idée de se concerter sur le contenu.
- Les dirigeants européens n'ont jamais osé aborder de front le problème du budget de l'Union. Les nouvelles responsabilités de la grande Europe nécessiteront des transferts de ressources parallèles au transfert des compétences.

Qui osera poser ainsi le problème de l'avenir de l'Union aux élections de l'an prochain ?

## Alain Lamassoure

LDR, PPE, PPE-DE, PPE (1989-1991, 1992-1993, 1999-2009, 2009-2019)  
a.lamassoure@wanadoo.fr



Alain Lamassoure lors de l'événement "PE au Campus" à l'UPF Barcelone École de gestion, le 22 mai 2023. © UPF, Barcelone

# LE POUVOIR DIPLOMATIQUE DE L'UE ET SES LIMITES EN RÉPONSE À LA GUERRE EN UKRAINE

APREI ET UNIVERSITÉ NATIONALE DE ZAPORIZHZHIA, UKRAINE | 30 MAI 2023 | EN LIGNE



En marge d'une conférence destinée aux universitaires affiliés à l'Association ukrainienne des professeurs et chercheurs en intégration européenne, a eu lieu une rencontre avec des étudiants de l'Université d'état de Zaporijjia. Les organisateurs avaient choisi pour thème: l'Union européenne en tant que puissance diplomatique et les limites qu'elle a rencontrées dans son implication dans le conflit en Ukraine.

Le titre visait à limiter la réflexion à la diplomatie elle-même, à savoir à bien peu de chose. Car, après tout, en temps de guerre, la diplomatie se tait. J'ai plutôt proposé à mon auditoire de nous demander si l'Union européenne était, dans les nouvelles conditions définies par la guerre, un acteur à part entière, et si elle se révélait efficace. Et de nous demander aussi quel rôle jouait la politique européenne de défense dans ce conflit.

Le point de vue de la Pologne et des Polonais est sans appel: nous connaissons bien nos voisins ukrainiens, nous en avons accueilli des millions. Nous ne connaissons que trop bien leurs souffrances. Nous sommes également particulièrement exposés au risque d'une Russie agressive.

C'est pourquoi faire passer le message s'avère à la fois plus facile et plus difficile. Notre rencontre a attiré plus de 100 participants et a duré, comme prévu, une heure et demie. Seule l'alerte aux bombardements dans certaines parties du pays avait en réalité quelque peu refroidi le public. Plusieurs conclusions ont émergé de mon intervention et de la discussion qui s'en est suivie.

Premièrement, le public n'était pas vraiment conscient de l'engagement financier et militaire réel de l'Union et des États membres dans la guerre contre la Russie. Nous ne montrons et ne mettons pas suffisamment en avant le gigantesque effort consenti par les États membres. Dans son esprit, le public ukrainien pense bien davantage aux armes américaines qu'aux fonds européens. Certes, il salue l'aide aux réfugiés et l'aide humanitaire, mais toute l'aide européenne est reléguée au second plan, à l'ombre des explosions sur la ligne de front et des spectaculaires opérations des drones. Les Ukrainiens apprécient que l'Union européenne leur ait ouvert ses portes, mais ils ne se rendent pas compte que lui ouvrir nos portes ne leur garantit pas encore notre feu vert.

Ils sont loin de se douter combien les négociations d'adhésion peuvent être épineuses. Dans leur intérêt, comme dans le nôtre, il ne peut y avoir de concessions.

L'Ukraine attend, à juste titre, du monde qu'il reconnaisse qu'elle se bat dans notre intérêt commun. Mais le sentiment est que les Ukrainiens s'attendent à «voie rapide» d'adhésion à l'Union. Mes interlocuteurs ne voyaient pas dans l'adhésion une occasion unique de réformer les lois, l'économie ou bien les mentalités, à savoir de réformer l'État ukrainien pour le meilleur. Or, l'expérience polonaise m'a appris à quel point l'«ogre législatif» de Bruxelles pouvait faire peur....

L'Ukraine peut compter sur l'aide de ses partenaires, mais nous ne ferons pas tout le travail à sa place. Face à la guerre et à ses victimes quotidiennes, c'est un sujet qu'il est bien difficile d'aborder. Cependant, le plus tôt sera le mieux. Oui, l'Ukraine doit lutter contre la corruption, faire émerger de nouvelles élites, décentraliser l'État, introduire un système d'autonomie territoriale. Longtemps, nous avons assisté à un semblant de réformes sur les bords du Dniepr. Il lui faut, désormais, passer à l'action. Les Ukrainiens ont consenti trop de sacrifices et nous avons dépensé trop d'argent pour qu'ils échouent une fois encore!

J'encourage vivement mes collègues, anciens députés au Parlement européen, à participer à ce genre de rencontres. En tant qu'anciens responsables politiques, on nous accorde une certaine crédibilité et on nous trouve encore assez intéressants pour établir de tels contacts. Car nous en avons vu beaucoup, nous en savons beaucoup et nous pouvons en dire beaucoup encore, et de manière plus directe et franche.

**Marek Siwiec**  
PSE, Pologne (2004-2014)  
msbike@me.com

# ÉVÈNEMENT EUROPÉEN DE LA JEUNESSE

## UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE À STRASBOURG

Dans le cadre de mon stage Schuman à l'Association des Anciens députés du Parlement européen, j'ai eu l'honneur de participer en tant que volontaire les 9 et 10 juin 2023 à l'évènement European Youth Event qui vise à rassembler des milliers de jeunes venus de toute l'Europe au Parlement européen de Strasbourg pour discuter de questions politiques, sociales et culturelles. C'est l'occasion rêvée pour les jeunes qui souhaitent s'exprimer, partager leurs idées et interagir avec des députés européens, des experts et d'autres jeunes engagés. Au sein même de l'Hémicycle, j'ai ainsi eu l'occasion de participer à des débats notamment sur l'égalité des genres, des sexes et sur les minorités ethniques en Europe. Il était également tout à fait possible de suivre l'évènement en ligne.

Je faisais partie de l'équipe de volontaires qui gérait l'accréditation, ce qui signifie que je devais vérifier l'identité des participants. C'est ainsi que je me suis rendu compte qu'ils venaient d'horizons très diverses et parfois même hors de l'Europe. Lors de cette édition, nous avons accueilli plus de 10 000 participants. Certains sont venus pour s'exprimer sur des sujets très précis et avaient donc un objectif bien défini, alors que d'autres ont fait le déplacement pour pouvoir vivre une expérience unique au sein du Parlement européen et par la même occasion, découvrir la belle ville de Strasbourg.



L'ancienne stagiaire de l'AAD Isa-Marie Ménart lors de l'évènement européen de la jeunesse à Strasbourg.



L'ancienne stagiaire Schuman de l'AAD Isa-Marie Ménart lors de l'évènement européen de la jeunesse à Strasbourg les 9 et 10 juin 2023.

En dehors des débats, de très nombreuses activités étaient organisées. Une grande partie des activités était consacrée au multilinguisme dans l'UE. Il était donc possible de se mettre dans la peau d'un interprète le temps d'un discours et de recevoir le feedback d'un professionnel du métier. Il y avait également des jeux interactifs organisés sur la connaissance des 24 langues officielles de l'UE.

Des sessions de travail sur d'autres institutions liées à l'Union européenne telles que le Conseil de l'Europe étaient également possible. Les festivités n'ont pas eu lieu uniquement dans le Parlement européen. En effet, de l'autre côté de la rue, le « EYE village » est venu s'installer. C'est là que l'on pouvait retrouver une multitude de stands sur différents sujets tels que « Carrières au sein de l'UE », ONU, etc. C'est là qu'on retrouve également une grande variété de foodtrucks pour reprendre des forces entre les activités.

Les jeunes participants sont encouragés à partager leurs opinions, à formuler des recommandations et à présenter des projets concrets. Les résultats et les idées qui émergent de l'évènement sont ensuite recueillis

dans un rapport qui est transmis aux députés européens et aux décideurs politiques, afin d'influencer les politiques de l'UE et de donner une voix aux jeunes générations. Ce fut une expérience incroyable pour moi, car je me suis rendu compte de la situation dans laquelle étaient certains jeunes Européens, situation qui diffère en fonction des pays. Par exemple, un homosexuel en Belgique ne vivra pas les mêmes expériences en Hongrie. C'est là que l'objectif du EYE prend tout son sens : dénoncer ce qu'il se passe dans les États membres sur certains points clés et émettre des recommandations pour améliorer la situation.

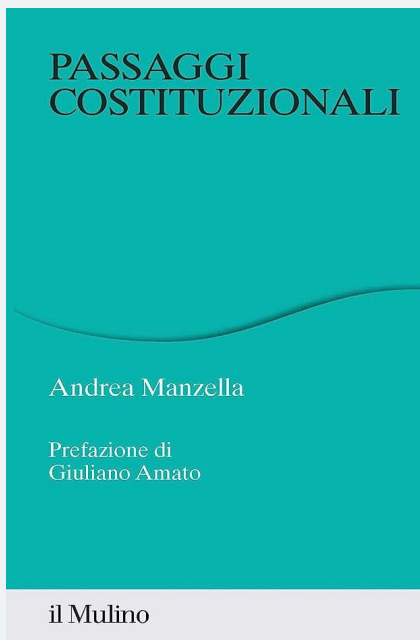
En résumé, le European Youth Event du Parlement européen est une occasion pour les jeunes Européens de se réunir, de débattre et de contribuer activement aux discussions sur l'avenir de l'Europe, en mettant l'accent sur la participation démocratique et l'engagement citoyen.

**Isa-Marie Ménart**  
Stagiaire Schuman de l'AAD  
Février - juillet 2023



## PASSAGGI COSTITUZIONALI

par **Andrea Manzella**, publié par Il Mulino (mars 2023)



**“Au Parlement européen et à l’Association des anciens députés, dont il a géré et diffusé le présent Bulletin avec enthousiasme, j’ai eu le privilège de siéger aux côtés d’un ami.”**

En adoptant une perspective historique remontant à la Renaissance, il étudie la construction européenne à partir de son expérience personnelle en tant que processus constituant ouvert, capable d’anticiper et de prévoir ses évolutions futures.

Les troisième et quatrième parties du livre, consacrées à l’«union des constitutions» avec certains passages relatifs au «député au travail», m’ont semblé particulièrement intéressantes. Je souhaite par ailleurs souligner l’utilisation de concepts originaux, comme le «Parlement fédérateur» ou le «système parlementaire européen». L’individuation de l’identité constitutive de l’Union européenne construite sur les États membres, les citoyens et la monnaie m’a semblé très fine, grâce à une réflexion sur les limites de la souveraineté en tant que concept absolu (tel qu’exposé dans le Manifeste de Ventotene et posé en valeur fondamentale de la Constitution italienne de 1948) et pilier de l’État italien.

L’analyse des relations entre le Parlement européen et les parlements nationaux, qui forment un système au sein duquel les conventions ont une valeur constitutive, complète une réflexion qui a le courage et la flexibilité nécessaires pour montrer qu’il ne s’agit pas de sphères concentriques, mais d’un processus structurant car fédérateur. Ce dernier terme vient du latin *foedus*, qui désigne un traité officiel d’entraide établi entre Rome et une autre cité.

**“En un mot, ces passages sont des étapes qui reflètent le processus intellectuel et vital d’un *civis romanus*, «bâtitteur» européen engagé et toujours actif.”**

En un mot, ces passages sont des étapes qui reflètent le processus intellectuel et vital d’un *civis romanus*, «bâtitteur» européen engagé et toujours actif.

**Enrique Barón Crespo**  
Ancien président du PE et de l’AAD PSE, Espagne (1986-2009)  
[enriquebaronfundacion@gmail.com](mailto:enriquebaronfundacion@gmail.com)

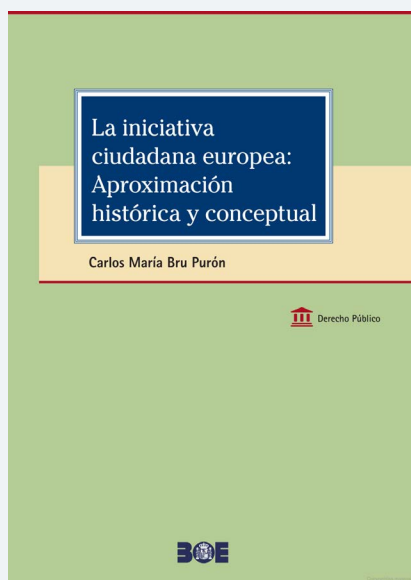
Dans son livre, Andrea Manzella présente certains des textes les plus importants de sa vie publique bien remplie en tant que député italien, député au Parlement européen, conseiller, rédacteur de traités et professeur d’université. La formule de Giuliano Amato était évocatrice: «un de ces chevaux Pur-sang que l’on reconnaît aussitôt».

Au Parlement européen et à l’Association des anciens députés, dont il a géré et diffusé le présent Bulletin avec enthousiasme, j’ai eu le privilège de siéger aux côtés d’un ami.



## L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE: APPROCHE HISTORIQUE ET CONCEPTUELLE

par **Carlos M<sup>a</sup> Bru Purón**, publié par Agencia Estatal Boletín Oficial del Estado



Le livre de l'ancien député au Parlement européen Carlos María Bru Purón (1986-1994, 1999) propose une réflexion sur la «démocratie participative» sous une forme que l'auteur qualifie de «quasi-directe» (à la différence d'une démocratie «directe» fermée ou d'une démocratie avec des éléments plébiscitaires).

Il critique la place secondaire accordée à la démocratie participative par rapport à la démocratie représentative dans les traités de l'Union (article 10 et article 11, paragraphe 4, du traité sur l'Union européenne).

Dans le cadre du système «quasi-direct», l'auteur examine les consultations préalables ou postérieures, obligatoires ou non, menées par les organismes publics. Au niveau européen, Carlos María Bru Purón consacre entre autres quelques pages aux «conventions» successives basées sur le Livre blanc sur la gouvernance européenne (COM 2001/428 final), tenues avec

des organisations de la société civile (elles-mêmes listées), jusqu'à la récente «Conférence sur l'avenir de l'Europe».

Sous le titre «Tomorrow's Europe», il consacre plusieurs pages à l'expérience intéressante, bien que vaine, de la rencontre entre des fonctionnaires de la Commission et 362 citoyens européens tirés au sort parmi 3 500 volontaires, qui a eu lieu au Parlement européen en 2002. Il présente également les conclusions de cet événement.

Le cœur de l'ouvrage, comme son titre l'indique, porte sur la forme «quasi-directe» de l'initiative législative populaire, un mécanisme juridique qui intègre la participation des citoyens, exige un seuil minimum de soutien (un million) et s'adresse aux pouvoirs publics. Les caractéristiques de l'initiative législative populaire qui doivent être réunies y sont décrites: un soutien volontaire, un sujet spécifique, une origine et une impulsion délibératives, une nature délégatrice et habilitante (pour les signataires), une possibilité de mise en réseau (en ligne), une exigence de réponse. L'auteur donne un aperçu de cette institution dans le monde, dans 84 États, en mettant en particulier l'accent sur 26 États membres de l'Union, ainsi que sur les communautés autonomes d'Espagne et plusieurs États et régions d'Amérique du Nord, de même que l'Argentine, le Mexique, etc.

Un examen historique de l'évolution et du développement de l'initiative citoyenne européenne par les traités successifs et les projets ad hoc (Maastricht, proposition Schüssel/ Dini, charte des droits, déclaration

de Laeken, première convention sur l'Europe, Rome II, rejeté, et sa résurgence dans l'actuel traité de Lisbonne et ses deux composantes, le traité sur l'Union européenne et le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) conduit à une interprétation de l'actuel règlement UE 2019/788 (qui remplace le document 2011/212).

L'auteur a ainsi la possibilité de critiquer différents aspects du règlement et, surtout, de son application. Depuis le sort terne de toute initiative citoyenne européenne (en référence au mot «inviter» utilisé à l'article 11 du traité sur l'Union européenne) jusqu'au système répréhensible de distribution des signatures dans les différents États membres et à son système contradictoire d'origine démographique, indument calqué sur la répartition des sièges au Parlement, en passant par la liberté de décision tous azimuts de la Commission européenne, qui fait que seules deux propositions parmi plusieurs centaines sont arrivées au Parlement européen... la critique de Carlos María Bru Purón, qui rejoint celle d'autres auteurs, est sévère. Dans ses commentaires sur le règlement 2019/788, l'auteur présente des moyens de remédier à ces erreurs à l'aide de principes juridiques, dont ceux de Hans Kelsen, mis à jour par Norberto Bobbio, de sorte à garantir l'efficacité de toute disposition dès son entrée en vigueur.

**Joan Colom i Naval**  
PSE, Espagne (1986-2004)  
[joan.colom@economistes.com](mailto:joan.colom@economistes.com)

# IN MEMORIAM



## Sabine WILS

☞ 18 juin 2023

*GUE/NGL, Allemagne (2009-2014)*

Elle a été membre allemande du Parlement européen. Au niveau national, Mme Wils a représenté *Die Linke*.



## Winifred M. EWING

☞ 21 juin 2023

*DEP, RDE, ARC, ARE, Royaume-Uni (1979-1999)*

Elle a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, Mme Ewing a représenté *The Scottish National Party*.



## Arnaldo FORLANI

☞ 6 juillet 2023

*PPE, Italie (1989-1994)*

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Forlani a représenté *Democrazia Cristiana*.



## Ann CLWYD

☞ 21 juillet 2023

*SOC, Royaume-Uni (1979-1984)*

Elle a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, Mme Clwyd a représenté *the Labour Party*.



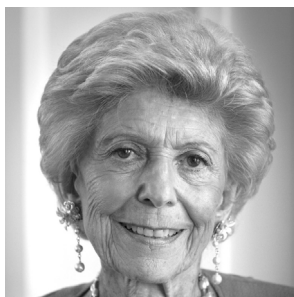
## Vittorio PRODI

☞ 30 juillet 2023

*ADLE, S&D, Italie (2004-2009, 2009-2014)*

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Prodi a représenté *Partito Democratico*.

# IN MEMORIAM



## Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE

☞ 5 août 2023

RDE, UPE, France (1994-1995, 1995-1999)

Elle a été membre française au Parlement européen. Au niveau national, Mme Carrère d'Encausse a représenté *Rassemblement pour la République*.



## Bryan M.D. CASSIDY

☞ 8 août 2023

PPE-DE, Royaume-Uni (1984-1999)

Il a été membre britannique au Parlement européen. Au niveau national, M. Cassidy a représenté *the Conservative and Unionist Party*.



## Véronique TRILLET-LENOIR

☞ 9 août 2023

Renew, France (2019-2023)

Elle a été membre française au Parlement européen. Au niveau national, Mme Trillet-Lenoir a représenté *Liste Renaissance*.

### **Bryan M.D. Cassidy, ancien membre du Conseil d'administration de l'AAD de 2008 à 2014**

*Bryan Cassidy, décédé à l'âge de 89 ans, a eu une vie dans laquelle la politique et l'Europe ont joué un rôle majeur. Il a commencé par faire de la politique intérieure et, comme beaucoup, a participé pour la première fois à une élection dans le siège travailliste de Wandsworth Central à Londres lors des élections générales de 1966. Comme on pouvait s'y attendre, il a perdu, mais à partir de ce moment-là, la politique électorale a fait partie de sa vie. Il s'est présenté pour la première fois au Conseil du Grand Londres en 1973, perdant face à un médecin local, le Dr John White. C'est lors de cette élection que j'ai été élu pour Southwark Dulwich et que nous avons fait connaissance. En 1977, les positions ont été inversées et Bryan a été élu pour Hendon North en même temps que je perdais mon siège. C'était un député très travailleur mais, inévitablement, on se souvient surtout de lui pour sa campagne en faveur d'une réglementation adéquate des sex-shops de Soho, alors plutôt indisciplinés. Dans l'ensemble, il a réussi. En 1984, il est élu au Parlement européen à la place de Basil de Ferranti, qui a pris sa retraite après s'être fait un nom en faisant campagne pour un marché ouvert et avoir été l'un des fondateurs du groupe Kangourou au Parlement. Il était l'un des fondateurs du groupe Kangourou au Parlement, nommé ainsi en référence à l'animal australien qui pouvait sauter par-dessus les barrières. Au Parlement européen, Bryan a poursuivi le travail de Ferranti et s'est servi de son statut de membre de la commission économique et monétaire et de la commission des relations économiques extérieures pour poursuivre son objectif d'un bloc de libre-échange transfrontalier. En 1999, il perd son siège à la suite de l'adoption par le gouvernement britannique d'un système électoral pour l'Europe basé sur la représentation proportionnelle. En 2002, il est nommé représentant du Royaume-Uni au Comité économique et social, où il siège jusqu'en 2014. Pendant un certain temps, il a présidé l'Observatoire du marché unique du CESE et, lorsque je siégeais au CESE, j'ai travaillé avec lui et j'étais conscient du grand respect qu'il inspirait. Les dernières années de sa vie ont été marquées par une mauvaise santé croissante, mais tout au long de sa carrière, il a pu compter sur un partenaire solide en la personne de Gillian, qui a travaillé avec lui tout au long de sa carrière et a grandement contribué à sa réputation. Ses dernières années ont été marquées par le dévouement sans faille de Gillian à son bien-être. Nous aurions besoin de plus de personnes de sa trempe en politique aujourd'hui, mais en attendant, "qu'il repose en paix".*

Richard Balfe, PSE, PPE-DE (1979-2022, 2002-2004), Royaume-Uni



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024



# ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024: RENFORCER LA COOPÉRATION EUROPÉENNE POUR REMÉDIER AUX PROBLÈMES

Du 6 au 9 juin 2024 se tiendront les dixièmes élections européennes. Plus de 400 millions de citoyens européens, un chiffre supérieur à la population des États-Unis, sont appelés à se prononcer sur la composition du Parlement européen pour les cinq prochaines années. Il s'agit de l'unique parlement multinational élu au suffrage universel direct doté de pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôle. Le Parlement européen vote ensuite pour élire le nouveau président de la Commission européenne, l'organe exécutif de l'Union, et pour approuver l'ensemble des commissaires. Les enjeux de ces élections sont de taille. Il s'agit là de choisir l'Europe dans laquelle nous voulons vivre.

## Crises multiples et réussites partagées

Dans un an, nous vivons un moment crucial pour la démocratie européenne: jetons un œil dans le passé, ainsi que dans l'avenir. Ce que nous voyons dans le passé, ce sont de nombreux défis, mais aussi des réussites communes. Très peu de temps après l'adoption par l'Union européenne du pacte vert pour l'Europe dans le but de devenir le premier continent climatiquement neutre au monde, la pandémie de COVID-19 a éclaté, à la fin de l'année 2019. Celle-ci a coûté la vie à des millions de personnes et a déclenché la crise sanitaire et socio-économique la plus difficile que l'Europe ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. L'Union européenne a uni ses forces pour mettre au point un vaccin rapidement et le distribuer de façon équitable. Elle a adopté le plus grand programme d'investissement de l'Union de tous les temps, qui comprend le fonds «Next



Premier vice-président Othmar Karas © Parlement européen, Source: PE

Generation EU» de 750 milliards d'euros, pour soutenir la reprise économique et les transitions numérique, verte et sociale. Le 9 mai 2021, la conférence sur l'avenir de l'Europe, c'est-à-dire le plus grand exercice paneuropéen de démocratie participative, a adopté avec succès 49 propositions et 326 mesures concrètes pour poursuivre le développement de l'Union européenne. Puis, le 24 février 2022, Poutine a commencé une guerre brutale d'agression contre l'Ukraine, avec toutes ses conséquences humanitaires, sociales et économiques. Malgré tous les obstacles, l'Union est restée unie et a réagi avec détermination, notamment en adoptant 11 paquets de sanctions et de mesures sans précédent pour gérer les crises migratoires, énergétiques et inflationnistes qui ont suivi.

## Défis communs et avenir de l'Europe

L'action européenne commune est une preuve incontestable de ce que nous sommes capables d'accomplir sur la base de la démocratie libérale et de notre

volonté politique de travailler ensemble. Cependant, malgré les progrès et les succès, notre projet européen n'est pas encore achevé, la conférence sur l'avenir de l'Europe n'est pas encore pleinement mise en œuvre et nous devons continuer à développer notre coopération. L'Union européenne n'est pas encore une Union de l'énergie, une Union de la sécurité et de la défense, une Union numérique, sanitaire et sociale, ni une Union économique et monétaire. Notre marché unique n'est pas encore exemplaire ni identique à l'espace Schengen et à la zone euro. L'Union ne parvient toujours pas à gérer les crises en matière d'asile et de migration. Et nous sommes encore trop dépendants et sensibles au chantage exercé dans les domaines de l'énergie, de la technologie, de l'environnement et du climat.

Nous continuons de faire face à des défis complexes qu'aucun État ne peut gérer seul: la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, les crises énergétique et climatique, la compétitivité

mondiale, la numérisation, l'intelligence artificielle, l'ingérence étrangère et la désinformation. En outre, le contexte politique est en train de changer. Les extrémistes, les populistes et les nationalistes privilégient la polarisation et la confrontation à la recherche de solutions communes. Prise dans un cercle vicieux, notre démocratie libérale est soumise à des pressions, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Union européenne. La soi-disant «réponse simple» ne rend pas justice à la complexité de la réalité.

**“En tant que premier vice-président du Parlement européen chargé de la politique d'information, la campagne de communication institutionnelle en vue des élections européennes me tient particulièrement à cœur. Informer permet de sensibiliser, et la sensibilisation est essentielle dans notre démocratie.”**

La paix, la liberté et la démocratie ne doivent à l'évidence pas être prises pour acquises. Le progrès éthique et moral observé ces dernières décennies n'est pas un phénomène naturel. Nous devons donc faire tout notre possible pour consolider ces réussites communes et aller plus loin dans notre coopération. Ce n'est qu'en nous unissant que nous pourrions être à la hauteur de l'histoire, trouver des solutions communes, atteindre nos objectifs et restaurer la confiance.

### **La campagne de communication institutionnelle du Parlement européen**

En tant que premier vice-président du Parlement européen chargé de la politique d'information, la campagne de communication institutionnelle en vue des élections européennes me tient particulièrement à cœur. Informer permet de sensibiliser, et la sensibilisation est essentielle dans notre démocratie. L'objectif de la campagne

institutionnelle, qui complète les campagnes des différents groupes politiques, est double. Il s'agit d'abord d'informer le plus grand nombre possible de citoyens sur les élections, les raisons pour lesquelles il est important de voter aux élections européennes et les dates auxquelles le scrutin aura lieu. L'autre objectif, tout aussi important, est d'inciter un maximum de citoyens à participer au processus démocratique. Il s'agit en fait de créer une grande mobilisation pour faire connaître les élections et l'importance de voter.

### **Les messages relatifs aux «résultats» et à la «démocratie»**

Le message de communication pour les élections de 2024 contient deux éléments clés. En premier lieu, il est question des «résultats». Les citoyens seront informés des pouvoirs dont dispose le Parlement européen pour agir sur leur vie, et des raisons pour lesquelles il est important de voter. Cet angle d'approche est déjà utilisé dans les activités de communication de la DG COMM, mais il sera davantage renforcé tout au long de l'année 2023, lorsqu'il entrera en jeu. Cela signifie qu'il faut concevoir des outils supplémentaires pour aider les médias à comprendre les thèmes législatifs clés de la législature écoulée, faire explicitement le lien entre le message relatif aux résultats et les élections européennes, fournir des outils aux députés européens pour qu'ils puissent transmettre ce message à leurs propres électeurs à l'échelle locale, et utiliser et promouvoir

d'autres outils tels que «Ce que l'Europe fait pour moi». Le message relatif aux résultats n'est pas une approche classique de campagne; c'est une démarche rédactionnelle et d'appui à la communication, même si ce message peut être transmis de manière rationnelle ou émotionnelle, en fonction du public et du canal.

En deuxième lieu, il y a le message relatif à la démocratie. Il s'agit de la campagne proprement dite et de toutes les activités de promotion et autres activités de communication qui la sous-tendent. Le message lui-même porte sur l'importance de l'engagement démocratique, indépendamment des orientations politiques ou des opinions sur l'Union. Le vote ne représente pas seulement l'outil le plus important dont disposent les citoyens pour «choisir leur avenir» et influencer sur la forme future de l'Europe. Voter est aussi un moyen de préserver la démocratie: il caractérise une démocratie plus forte grâce à un Parlement plus fort. Les deux messages se renforceront mutuellement. D'un côté nous avons la démocratie parlementaire, et de l'autre les résultats. C'est dans ce cadre que s'articulera le contexte qui marquera les années à venir.

Enfin, l'Union européenne n'est rien de moins que «nous tous». Nous, citoyens européens, avons notre avenir commun entre les mains. Aujourd'hui plus que jamais, il est crucial d'approfondir notre coopération, d'argumenter, de justifier et de renforcer nos valeurs afin d'encourager les citoyens à voter pour leurs parlements dans toutes les élections. Après tout, ce sont ceux qui composent les parlements qui façonnent les futures politiques.

### **Othmar Karas**

*Premier vice-président du Parlement européen*  
[othmar.karas@europarl.europa.eu](mailto:othmar.karas@europarl.europa.eu)

# LA SURVEILLANCE BUDGÉTAIRE EN PÉRIODE DE CHANGEMENTS, UNE TÂCHE ESSENTIELLE POUR LE PARLEMENT



© Adobe Stock

Un budget est l'expression de choix politiques. Il n'en va pas autrement au niveau européen. Toutefois, le budget de l'Union est différent de ce que nous connaissons dans nos États membres. L'une des principales caractéristiques du budget de l'Union est le rôle et l'impact du budget pluriannuel, qu'on appelle le cadre financier pluriannuel (CFP). Dans un cycle qui dure jusqu'à dix ans, la Commission, le Conseil et le Parlement s'accordent sur les modalités et la finalité de l'utilisation des fonds européens. Les montants et les limites pour le CFP actuel, qui est en vigueur jusqu'à la fin de 2027, ont été convenus en 2020 après de longs travaux préparatoires, comprenant des négociations jusque tard dans la nuit et les manœuvres politiques habituelles.

La marge de manœuvre de la procédure budgétaire annuelle s'en trouve ainsi fortement réduite; en revanche, elle permet à tous les acteurs concernés, en particulier aux bénéficiaires effectifs, d'avoir une perspective sur les fonds prévus pour les années suivantes. Le budget de l'Union reste avant tout un budget

d'investissement à court et moyen terme. Et, bien qu'à chaque fois, des voix s'élèvent en faveur d'une réforme en profondeur de l'ensemble de la structure du CFP, il s'avère difficile d'abandonner des usages établis au fil du temps.

Lorsque l'Union a été confrontée, avant l'actuel CFP 2021-2027, au Brexit et à la pandémie de COVID 19, des initiatives complémentaires ont été décidées dans un délai extrêmement court. Chacun sait que, de ce fait, certaines barrières psychologiques ont été franchies et que des tabous ont été brisés. Le remboursement des prêts pour le plan de relance pour l'Europe pèsera encore sur notre budget pendant des décennies. Et l'on considère déjà que le mode de financement même – un instrument de dette commun qui a fait de l'Union un acteur majeur sur le marché obligataire – aura une incidence durable sur l'évolution de l'Union à l'avenir. Pour certains, il s'agit d'une avancée positive, comparable à ce que le président Hamilton avait fait pour les États-Unis en 1790.

En 2021, nous avons donc lancé un CFP combiné à un plan de relance,

également dans le but de répondre aux défis structurels, souvent bien connus de longue date, qui continuent de freiner la poursuite de la croissance et du développement de nos États membres. Dans ce contexte, les plans de relance nationaux de la facilité pour la reprise et la résilience constituent la composante la plus importante du plan de relance. Mais ils constituent également une nouvelle manière d'assurer un bon retour sur les investissements de l'Union: en lieu et place d'enveloppes fixes, des paiements liés à des objectifs concrets (les fameux «jalons» et «cibles») assortis de réformes proposées par les États membres en tant que conditions contraignantes. Cela implique donc une plus grande participation des États membres, mais aussi des risques accrus en matière de contrôle et de surveillance.

Entretemps, la pandémie de COVID 19 semble être devenue un lointain souvenir. Heureusement, dirais-je. Mais il semble impossible de revenir au monde d'avant. En février 2022, la Russie a attaqué brutalement l'Ukraine, marquant le début du plus grand conflit armé que l'Europe a connu depuis la deuxième guerre mondiale, avec toute la souffrance humaine qui va de pair. En même temps, il est évident que personne ne doit encore se faire d'illusions sur le caractère autocratique de la République populaire de Chine et que, pendant trop longtemps, nous avons commercé naïvement avec une puissance mondiale émergente qui, clairement, ne partage pas nos normes et nos valeurs.

La série de crises survenues ces dernières années – chacun regardant vers l’Union pour qu’elle apporte des solutions, au moins partiellement – met sévèrement à l’épreuve le CFP actuel. En raison des besoins de l’Ukraine, la capacité pour fournir une aide humanitaire a déjà été épuisée au milieu de la période de programmation, tandis que le recours à de nombreux instruments de flexibilité a atteint ses limites. C’est pourquoi l’actuel CFP fera l’objet d’une révision à mi-parcours. Pour la période de planification qui suit la période actuelle, c’est-à-dire après 2027, les défis s’accumulent. Outre les choix définitifs entre les domaines d’action et les engagements financiers qui devront être co-décidés par le Parlement nouvellement élu, il existe un certain nombre de nouveaux défis qui rendent l’exercice encore plus complexe. Le premier est lié à la rapidité avec laquelle les changements se produisent, en Europe et sur la

scène mondiale. Si l’Union veut jouer un rôle important, elle devra être prête à adapter et à faire évoluer ce rôle en permanence. Alors qu’il sera important de définir plus précisément les tâches essentielles, une plus grande flexibilité intégrée sera également nécessaire en ce qui concerne le bon fonctionnement du CFP en tant qu’instrument pour une programmation financière et une discipline budgétaire solides, pour pouvoir réagir lorsque c’est nécessaire et pour permettre des ajustements.

Le deuxième facteur est, bien entendu, le remboursement du plan de relance, qui exercera une forte pression sur le volume des programmes actuels et soulèvera la question de savoir à quoi nous devons affecter nos ressources très limitées, eu égard à l’ensemble des dépenses publiques européennes. Le critère doit être l’apport d’une véritable valeur ajoutée européenne.

Mais surtout, nous ne devons pas oublier que chaque crise est une opportunité pour notre avenir commun, pour la croissance et pour de nouveaux emplois. À cet égard, la qualité de nos dépenses est essentielle.

Afin que le Parlement soit préparé à affronter l’avenir et à peser structurellement sur les prochaines discussions, la direction de notre institution a débuté un exercice interne qui renforcera également le rôle du Parlement dans le contrôle des dépenses. C’est particulièrement nécessaire dans ce monde en évolution rapide, et c’est peut-être même la tâche la plus importante qui nous incombe en tant que représentants des citoyens: veiller à ce que les fonds confiés à l’Union par les contribuables soient correctement dépensés et contribuer à améliorer encore les politiques pour notre avenir et celles de nos enfants.

**Johan Van Overtveldt**  
Président de la Commission des budgets  
johan.vanoverveldt@europarl.europa.eu

**Single Market, Innovation and Digital**

149.5 (+ 11.5 from NGEU)

**Cohesion, Resilience and Values**

426.7 (+ 776.5 from NGEU)

**Natural Resources and Environment**

401 (+ 18.9 from NGEU)

**Migration and Border Management**

25.7

**Security and Defence**

14.9

**Neighbourhood and the World**

110.6

**European Public Administration**

82.5

**Total: €2.018 trillion**



CFP 2021 - 2027 © Commission européenne, DG Budget, Le budget à long terme de l’UE 2021-2027 et NextGenerationEU - Faits et chiffres, Office des publications de l’Union européenne 2021, <https://data.europa.eu/doi/10.2761/808559>

# UNE CIRCONSCRIPTION PANEUROPEENNE POUR APPROFONDIR LA SPHERE PUBLIQUE DE L'UNION

Le 3 mai 2022, le Parlement a adopté une proposition de nouvelle loi électorale de l'Union, étape majeure pour améliorer la sphère publique et renforcer l'implication des citoyens dans la démocratie européenne. Idéalement, cette proposition s'appliquerait lors des élections de 2024.

De nombreuses raisons justifient de présenter cette nouvelle loi électorale. Dans les dix années qui ont suivi l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne à la fin des années 2000, une conjonction de facteurs a fait ressortir l'urgence de renforcer la politique commune de l'Union et de réviser son cadre constitutionnel, dont les inégalités accentuées par la crise de la zone euro, les défis à nos frontières, l'urgence climatique, la numérisation de nos sociétés ou la transformation des relations de travail. Puis, en 2020, la pandémie est apparue, entraînant une dette mutualisée d'un niveau record entre tous les États membres afin de financer le plan de relance, la mise en place d'une Union de la santé et, pour couronner le tout, la guerre d'agression de Vladimir Poutine contre l'Ukraine depuis février 2022. Des innovations institutionnelles sont donc nécessaires pour consolider la sphère publique européenne et renforcer la démocratie européenne. Ainsi, un nouveau système électoral fondé sur des règles plus claires s'impose.

**Le statu quo et ses incohérences**  
À ce jour, il n'existe aucune procédure uniforme pour les élections du Parlement européen, alors même que le traité FUE l'autorise. De cette situation découlent des disparités importantes, concernant

notamment le mode de désignation des candidats, les périodes de campagne, les dates de scrutin, les méthodes d'attribution des sièges et l'âge du droit de vote et d'éligibilité. L'une des mesures phares de la proposition serait de supprimer les obstacles qui rendent difficile l'exercice du droit de vote pour les personnes handicapées et les citoyens européens qui résident dans un autre pays.

La dimension politique est encore plus importante: il est en effet difficile de créer un débat paneuropéen qui dépasse le cadre des 27 élections nationales simultanées, lesquelles s'organisent souvent autour de questions nationales ou sont utilisées pour envoyer un message aux gouvernements en place. En conséquence, les partis politiques européens sont plus faibles et prennent la forme de confédérations peu structurées de partis nationaux, qui, en tant que tels, ne peuvent pas mener de campagne électorale.

La nouvelle loi électorale, qui vise à répondre à la nécessité d'un débat paneuropéen, arrive à point nommé compte tenu des opportunités ouvertes par les élections européennes de 2019. Cette année-là, la participation électorale a augmenté pour la première fois depuis l'introduction des élections directes au Parlement en 1979, date d'introduction du suffrage direct au Parlement, plus de 200 millions de citoyens ont voté et le seuil symbolique de 50 % de participation électorale a été franchi, avec une participation accrue des jeunes. Plusieurs sujets, notamment le changement climatique, ont dominé la campagne.

Pourtant, malgré un programme détaillé et un candidat à la présidence de la Commission européenne présenté par chacun des partis politiques européens, une large majorité de votants n'étaient pas au courant de ce que l'on appelle les Spitzenkandidaten (candidat tête de liste). Ni leur portrait ni le logo de leur parti n'apparaissait sur les brochures, le matériel électoral ou les bulletins de vote.

## Vers une circonscription paneuropéenne

La proposition adoptée par le Parlement envisage une circonscription paneuropéenne supplémentaire de 28 sièges (705 actuellement pour l'ensemble des États membres), qui permettrait d'atteindre trois objectifs importants et interconnectés.

Cela permettrait tout d'abord de renforcer les partis européens, qui pourraient choisir des candidats dans plusieurs États membres, faire campagne pour un programme européen, et apposer leur logo sur le matériel électoral. Ces candidats pourraient faire campagne dans toute l'Europe, et non simplement dans leur État d'origine ou de résidence. Cela contribuerait par nature au deuxième objectif des listes paneuropéennes, à savoir susciter un débat politique et électoral paneuropéen à travers l'Union, qui transcenderait le cadre national des 27 élections en parallèle.

Troisièmement, le principe du candidat tête de liste, utilisé en 2014 et en 2019, deviendrait une réalité. Dans chaque pays, les électeurs auraient face à eux deux urnes: une pour exprimer leur voix parmi

les candidatures nationales et une autre afin de procéder à un choix d'après la liste paneuropéenne affichant le logo du parti européen et à sa tête, du candidat tête de liste incarnant sa famille politique.

Enfin, les partis européens devraient respecter l'équilibre géographique et la parité (notamment par une liste alternée ou des quotas) au moment de constituer leur liste paneuropéenne. Le Parlement a soutenu un système de liste fermée (reposant sur les partis plutôt que sur les candidats) qui applique la méthode D'Hondt pour l'attribution de sièges. Il s'agit de la procédure la plus répandue parmi les États membres. Une autorité électorale européenne indépendante, autonome financièrement et dirigée par des personnes impartiales, surveillerait la procédure électorale.

### **La nouvelle loi électorale européenne: une priorité pour les citoyens**

Le soutien à la circonscription paneuropéenne était l'une des priorités mises en avant par les citoyens pendant la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Lors de cet exercice démocratique innovant dont les conclusions ont été adoptées le 9 mai 2022, les citoyens et les organisations de la société civile se sont exprimés dans le cadre d'une plateforme multilingue, de l'EYE et de panels de citoyens.

À cet égard, la proposition n° 16 s'avère particulièrement pertinente. Elle recommande «l'adoption d'une loi électorale pour le Parlement européen, qui harmonise les conditions électorales» et ajoute que «les citoyens européens devraient avoir le droit de voter pour différents partis au niveau de l'Union européenne,



*Panel de citoyens de la Conférence sur l'avenir de l'UE  
Union européenne 2021 - Source : PE*

qui soient chacun composés de candidats de plusieurs États membres». Cette demande a été reprise dans les conclusions de la conférence et, depuis mai 2022, le Parlement s'engage à respecter la volonté des citoyens.

Le Parlement a adopté le rapport législatif dont j'étais en charge sans amendement et à une forte majorité, à 323 voix pour et 262 voix contre le projet de proposition législative et à 331 voix pour et 257 voix contre la résolution jointe.

La règle d'équilibre géographique dans la proposition adoptée veille à ce que les candidats des États les plus peuplés, dont les partis ont tendance à exercer davantage d'influence, ne soient pas en position dominante vis-à-vis de ceux issus d'États plus petits dans la composition des listes paneuropéennes. Nous espérons que ce règlement sera également soutenu par le Conseil, au sein duquel les États membres sont représentés et qui privilégie un accord unanime.

Nous espérons que les gouvernements des États membres sauront répondre à cette demande des citoyens et négocieront dans les prochains mois un accord avec le Parlement pour la mise en place d'une circonscription paneuropéenne avec des listes transnationales. La sphère publique et la citoyenneté européennes s'en trouveraient ainsi renforcées pour les élections de juin 2024. Grâce à cette nouvelle proposition, les élections de 2024 joueront un rôle crucial dans la fédéralisation du système politique de l'Union, renforçant ainsi l'intérêt du public et la légitimité de notre démocratie européenne.

### **Domènec Ruiz Devesa**

*Député au Parlement européen et actuel rapporteur sur la réforme de la loi électorale de l'Union*  
Domenec.RuizDevesa@europarl.europa.eu

# MISE À JOUR DE LA LÉGISLATION APPLICABLE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024

Les prochaines élections européennes auront lieu du 6 au 9 juin 2024. La principale différence par rapport aux élections de 2019 est qu'à l'époque, beaucoup d'incertitude régnait encore autour de la date et des conditions du Brexit. Finalement, 73 députés ont été élus au Royaume-Uni, avant de quitter le Parlement en janvier 2020, laissant ainsi à 27 députés d'autres États membres la possibilité de rejoindre le Parlement européen.

Pour la législature 2024-2029, la composition du Parlement totalisera 720 sièges suite à une réforme récemment présentée par le [Parlement](#) – qui proposait 11 sièges supplémentaires – puis adoptée par le Conseil européen – qui l'a encore augmenté à 15 sièges supplémentaires. Cela était nécessaire pour tenir compte des évolutions démographiques dans certains États membres et d'appliquer correctement le principe de proportionnalité dégressive. Selon la nouvelle répartition des sièges, aucun État membre n'en perd un siège et certains États membres se voient attribuer des sièges supplémentaires: 1 siège supplémentaire pour la Belgique, le Danemark, l'Irlande, la Lettonie, l'Autriche, la Pologne, la Slovaquie, la Slovaquie et la Finlande, et 2 sièges en plus pour l'Espagne, la France et les Pays-Bas.

Le Parlement [a approuvé](#) cette nouvelle allocation lors de sa séance plénière de septembre, tandis que le Conseil européen a adopté (par procédure écrite) la décision le 22 septembre 2023.

Il ressort d'un examen rapide du cadre réglementaire pour les élections européennes que les règles régissant l'élection des députés au Parlement européen résultent d'une combinaison de principes communs, établis par l'acte électoral européen de 1976, et de différentes réglementations nationales qui les mettent en œuvre.

**“Les règles régissant l'élection des députés au Parlement européen résultent d'une combinaison de principes communs, établis par l'acte électoral européen de 1976, et de différentes réglementations nationales qui les mettent en œuvre.”**

Au moment de la rédaction du présent document, un certain nombre de réformes ont soit été adoptées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur, soit sont en cours de discussion entre les institutions compétentes. Dans un cas précis, une application aux prochaines élections européennes semble même très improbable. [La décision \(UE, Euratom\) 2018/994](#) du Conseil contient une réforme qui a été adoptée, mais qui n'est pas encore entrée en vigueur. Celle-ci introduit certaines [modifications](#) aux règles électorales, notamment l'obligation de fixer un seuil minimal – compris entre 2 et 5 % des suffrages valablement exprimés dans la

circonscription concernée – pour l'attribution de sièges dans les circonscriptions qui comptent plus de 35 sièges, y compris dans les États membres à circonscription unique. La décision précise en outre que si les dispositions nationales prévoient bien un délai pour le dépôt des candidatures, il doit être d'au moins trois semaines avant la date fixée pour les élections européennes dans l'État membre concerné. Les États membres peuvent autoriser que figurent sur les bulletins de vote le nom ou le logo du parti politique européen auquel est affilié le parti politique national ou le candidat à titre individuel.

Même si les étapes de la proposition du Parlement, puis du vote du Conseil à l'unanimité, suivi de l'approbation du Parlement menant à l'adoption de la décision (UE, Euratom) 2018/994 du Conseil ont toutes été franchies en conformité avec [l'article 223](#) du traité FUE, l'entrée en vigueur doit encore être approuvée par les États membres conformément à leurs règles constitutionnelles respectives. Or, quelques États membres n'ont pas encore atteint cette dernière étape et n'ont donc pas ratifié la décision 2018/994 du Conseil.

Une autre réforme est encore en discussion au sein des institutions (mais il est improbable qu'elle entrera en vigueur en 2024). Il s'agit de [la proposition législative](#) adoptée par le Parlement [le 3 mai 2022](#), qui vise à réformer les règles électorales applicables aux élections européennes de façon plus complète que la décision du Conseil.



Cette [proposition](#), actuellement bloquée en raison d'un faible soutien des États membres du Conseil, prévoit, entre autres:

- un âge minimal commun pour voter à 16 ans, sans préjudice des ordres constitutionnels existants établissant l'âge minimal pour voter à 18 ou 17 ans (article 4) et un âge minimal à 18 ans pour se porter candidat (article 5);

- l'obligation pour les États membres de veiller à ce que les citoyens de l'Union qui résident ou travaillent dans un pays tiers, ceux qui n'ont pas de résidence permanente, ceux qui vivent dans un cadre résidentiel fermé, ceux qui sont sans domicile fixe ou ceux qui purgent une peine d'emprisonnement dans l'Union, puissent exercer leur droit de vote (article 6);

- l'obligation pour les États membres de prévoir la possibilité de voter par correspondance ainsi que la possibilité d'autoriser le vote anticipé en personne, le vote par procuration et le vote au moyen de systèmes électroniques ou en ligne (article 8);

- l'obligation de veiller à ce que les personnes handicapées aient accès sur un pied d'égalité au matériel électoral, aux installations et aux bureaux de vote (article 7) ainsi qu'au vote par correspondance (article 8);

- l'obligation de fixer au 9 mai le jour commun à tous les États membres pour la tenue des élections européennes;

- l'obligation de fixer un seuil d'au moins 3,5 % et d'au plus

5 % des suffrages valablement exprimés pour les circonscriptions nationales qui comptent plus de 60 sièges;

- la création d'une circonscription paneuropéenne, dont seraient élus 28 députés européens issus d'une liste transnationale (article 15). Les citoyens européens disposeraient de deux voix: une pour leur circonscription nationale et une autre paneuropéenne. Dans la circonscription paneuropéenne, un système de liste fermée appliquant la méthode D'Hondt serait utilisé pour l'attribution de sièges après les élections, sans fixer de seuil électoral. Les listes électorales ne pourraient pas être constituées exclusivement de candidats issus des grands États membres, mais alterner des candidats de trois catégories d'États membres classées en fonction de leur population (annexe 1);

- la création d'une autorité électorale européenne chargée d'organiser des élections dans la circonscription paneuropéenne, de se coordonner avec les autorités nationales électorales pour échanger des informations et de surveiller la mise en œuvre des règles, y compris dans les circonscriptions nationales (article 28).

### Etienne Bassot

Directeur du Service de recherche pour les députés (EPRS)

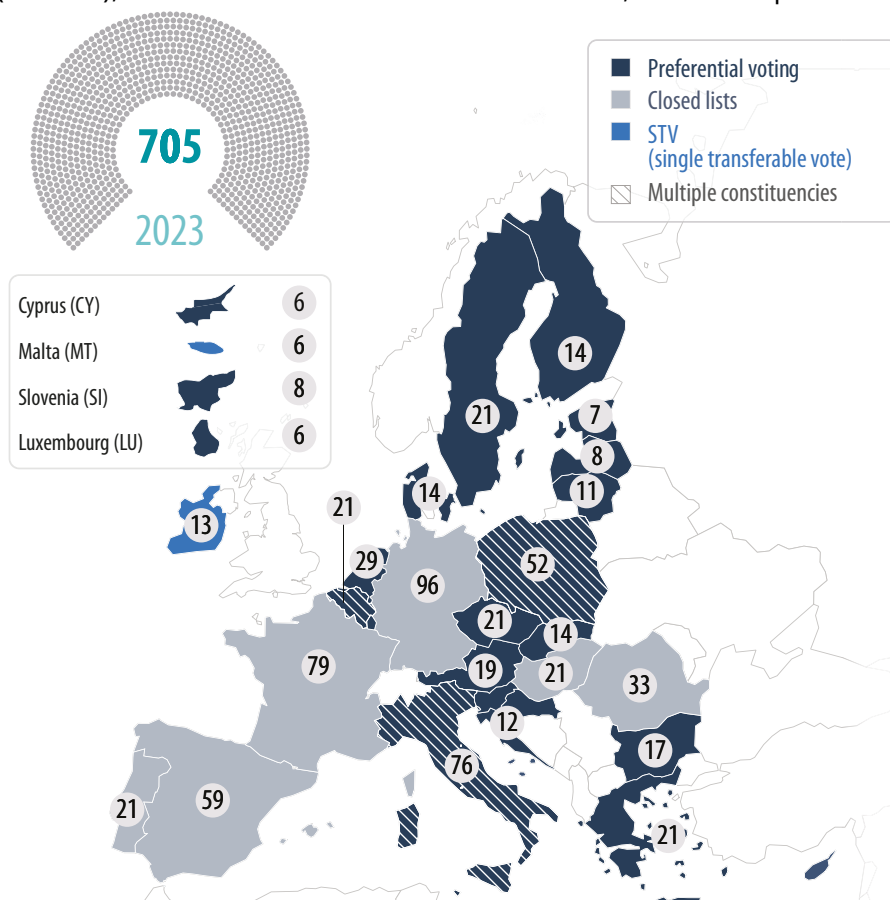
Membre du groupe de travail administratif sur l'accueil et le départ pour 2024

[etienne.bassot@europarl.europa.eu](mailto:etienne.bassot@europarl.europa.eu)

### Dr Silvia Kotanidis

Analyste des politiques au Service de recherche des députés (EPRS)

[silvia.kotanidis@europarl.europa.eu](mailto:silvia.kotanidis@europarl.europa.eu)



Systèmes de vote pour les élections européennes dans les 27 États membres, situation en mai 2023. Source : Service de recherche du Parlement européen : Service de recherche du Parlement européen

# COMPRENDRE LA MONTÉE DE L'AUTORITARISME ET PRÉSERVER LA DÉMOCRATIE EN EUROPE

La décennie a été difficile pour la démocratie libérale en Europe. La démocratie a été remise en question sur tout le continent, les forces autoritaires gagnant du terrain dans plusieurs États membres de l'UE. En s'emparant du pouvoir, ces dirigeants, souvent qualifiés de "populistes", affichent des caractéristiques plus proches de celles des autoritaires, ce qui constitue une menace pour la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme. Cette tendance inquiétante a fait surface dans des États membres de l'UE comme la Hongrie et la Pologne et a même menacé la présidence française. Une question cruciale se pose : Qu'est-ce qui explique le succès électoral de ces dirigeants ? Pourquoi les électeurs, dont beaucoup n'ont jamais voté auparavant, soutiennent-ils des politiciens qui font preuve de mépris pour la démocratie ?

En réponse à ces questions, le Mouvement Européen International a mené des sondages et des recherches approfondies depuis 2018 ([www.listentopeople.eu](http://www.listentopeople.eu)) dans 18 États membres de l'UE.

Nos efforts visent à analyser les attitudes et les moteurs à l'égard de la démocratie et de l'autoritarisme. À la suite des élections européennes de 2019, les données ont révélé un sentiment généralisé d'aliénation parmi les Européens. Plus de 50 % des personnes interrogées en Bulgarie, en Espagne, en Grèce, en Autriche, en France et en Hongrie se sont senties délaissées, témoins d'inégalités économiques croissantes et perdant confiance dans les perspectives d'avenir de leur pays.

Notre étude plus récente, menée après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a confirmé ces tendances, les citoyens de France, d'Allemagne, de Grèce, de Hongrie, d'Italie, de Pologne et de Roumanie exprimant des inquiétudes quant à l'orientation de leur pays et considérant le monde comme de plus en plus dangereux. Ce sentiment dominant de désespoir crée un terrain fertile pour la rhétorique anti-élite et haineuse des autoritaires, qui proposent des solutions simplistes et des boucs émissaires pour les défis sociaux et

économiques auxquels les citoyens sont confrontés.

En outre, la satisfaction des Européens à l'égard de la démocratie et leur sentiment d'autonomie sont d'une faiblesse décourageante. À quelques exceptions près (Finlande et Estonie), la confiance dans les gouvernements et la satisfaction à l'égard de la démocratie font cruellement défaut dans tous les autres pays étudiés. Ce manque de confiance dans la capacité à influencer les décisions a rendu les citoyens vulnérables aux manipulations autoritaires, ce qui a entraîné un désengagement du processus démocratique et un ressentiment à l'égard des représentants élus. De plus, le soutien des Européens à la démocratie a connu un déclin significatif. En 2022, le soutien à la démocratie est passé sous la barre des 50 % dans tous les pays étudiés, avec une tendance à la baisse constante depuis 2019 dans la plupart des cas. L'Allemagne a connu une baisse de 18 % du soutien à la démocratie depuis 2019 (de 56 % à 38 %).



**“De plus, le soutien des Européens à la démocratie a connu un déclin significatif. En 2022, le soutien à la démocratie est passé sous la barre des 50 % dans tous les pays étudiés, avec une tendance à la baisse constante depuis 2019 dans la plupart des cas.”**

© Mouvement Européen International

La signification de ce phénomène est profonde. L'engagement des Européens en faveur de la démocratie n'est pas aussi fort que nous aurions pu le supposer. En particulier dans les pays où nous avons assisté à la pire érosion des normes démocratiques, le soutien constant à la démocratie est si faible qu'il peut, à lui seul, expliquer la montée des régimes illibéraux et autoritaires. Bien que les données révèlent certaines vérités gênantes sur notre société, notre économie et notre démocratie, elles servent également de guide à ceux qui veulent défendre et renforcer la démocratie.

**"Bien que les données révèlent certaines vérités gênantes sur notre société, notre économie et notre démocratie, elles servent également de guide à ceux qui veulent défendre et renforcer la démocratie."**

Avant tout, les décideurs politiques doivent s'attaquer aux inégalités, offrir une perspective cohérente et optimiste à leurs citoyens et leur donner le sentiment qu'ils sont au cœur de la politique gouvernementale. Les politiques d'inclusion qui soutiennent ceux qui, dans notre société, sont le plus dans le besoin, combinées à des investissements dans l'éducation, la formation professionnelle et l'amélioration des compétences, ouvriront des perspectives à tous.

Les gouvernements doivent également mettre en place des formes de démocratie plus participatives et donner aux citoyens la possibilité d'influencer les décisions qui les concernent, au niveau local, régional, national et européen. Il existe de nombreux modèles réussis en Europe et au-delà, avec des technologies modernes mais aussi des outils plus traditionnels offrant des solutions

suffisamment diversifiées pour être appliquées dans de petites communautés ou de grandes constructions au niveau paneuropéen. La démocratie ne s'arrête pas aux urnes et les citoyens doivent sentir que leur voix compte encore une fois l'élection passée.

Avant tout, nous devons nous efforcer de souligner l'importance des choses que nous considérons comme allant de soi dans une société démocratique. La nécessité de la transparence, du parlementarisme, de l'équilibre des pouvoirs, de l'indépendance des tribunaux, de la liberté de la presse, du débat et du consensus.

Que ce soit par l'éducation ou la pratique quotidienne, notre démocratie et les libertés qu'elle sous-tend doivent être intégrées

dans tous les aspects de notre expérience en tant que citoyens, afin qu'elles ne soient ni sous-estimées ni négligées.

Le coût d'opportunité de ne pas le faire est immense, comme l'histoire européenne nous l'a appris. N'oublions pas que les pires dictateurs sont arrivés au pouvoir par des moyens démocratiques et après avoir affaibli la démocratie et ses institutions.

Nous ne devons pas permettre que cela se reproduise, pas sous notre surveillance.

**Petros Fassoulas**  
Secrétaire général du Mouvement Européen International  
[petros.fassoulas@european-movement.eu](mailto:petros.fassoulas@european-movement.eu)

**Christian Skrivervik**  
Responsable de la Presse et de la Communication du Mouvement Européen International  
[christian.skrivervik@european-movement.eu](mailto:christian.skrivervik@european-movement.eu)



© Adobe Stock

# ÉDUCATION, ÉLECTIONS ET EUROPE

Au mois de juillet, j'ai eu la chance de participer à une conférence d'une journée à Florence, financée conjointement par l'Institut universitaire européen (IUE), les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE), Erasmus+ et l'Association des anciens députés au Parlement européen (ADD). La conférence s'intitulait «L'Union peut-elle tirer des enseignements du passé?». L'idée était d'encourager à préparer ensemble l'avenir de l'Europe. Cet événement est arrivé à point nommé, puisque nous sommes à moins d'un an des prochaines élections au Parlement européen, qui auront lieu en mai 2024. Deux statistiques très intéressantes et encourageantes formaient la toile de fond de la conférence.

Tout d'abord, il a été établi que le taux de participation aux dernières élections européennes s'élevait à plus de 50 % (50,6 %), ce qui constitue le taux le plus élevé depuis 1994. Cette augmentation est d'autant plus prometteuse qu'elle s'explique en grande partie par la participation des jeunes électeurs: celle des moins de 25

ans a augmenté de 14 % tandis que celle des jeunes de 25 à 39 ans a augmenté de 12 %. Il est important de comprendre que la «participation» des citoyens ne se résume pas à trouver le chemin des urnes une fois tous les cinq ans: plus les citoyens se sentiront impliqués dans les activités paneuropéennes, plus la participation électorale sera élevée. L'Europe ne doit pas être uniquement concept philosophique.

**“Il est important de comprendre que la «participation» des citoyens ne se résume pas à trouver le chemin des urnes une fois tous les cinq ans: plus les citoyens se sentiront impliqués dans les activités paneuropéennes, plus la participation électorale sera élevée.”**

La deuxième donnée intéressante, tirée du rapport du programme Erasmus+ de 2021, a montré que près de 71 000 établissements et 649 000 personnes avaient participé à des activités de mobilité. La conférence a certes été l'occasion de recueillir les témoignages enthousiastes des organisateurs, mais elle a surtout permis de

faire entendre ceux des jeunes participants. Si les échanges à la fois intellectuels et scientifiques ont permis à l'Europe de faire preuve d'une créativité hors pair pendant des siècles, seule une petite élite était en mesure de se déplacer pour échanger de vive voix avec ses pairs. Davantage de jeunes Européens ont pu bénéficier de ce privilège grâce aux programmes Erasmus, et bien d'autres encore suivront leur exemple.

Lorsqu'il s'agit d'apprendre de ses expériences, les AHUE jouent un rôle de plus en plus important, puisqu'elles permettent aux étudiants de tous les niveaux de consulter la documentation sur l'intégration européenne. Comme l'a déclaré George Santayana, «ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter».



© Adobe Stock

Et l'Europe a bien assez de souvenirs pour ne pas répéter ses erreurs.

Dans le même ordre d'idées, l'IUE facilite cet échange de connaissances.

Le titre «L'Union peut-elle tirer des enseignements du passé?» a inspiré les activités du programme «PE au campus». Les échanges entre les responsables politiques et les électeurs s'apparentent trop souvent à des monologues plutôt qu'à des dialogues. Le programme «PE au campus» suscite des échanges plus détendus et plus riches, car il permet aux anciens députés européens qui ont véritablement participé à la prise de décision politique et démocratique de dialoguer avec des étudiants et des universitaires.

**“Les échanges entre les responsables politiques et les électeurs s'apparentent trop souvent à des monologues plutôt qu'à des dialogues.”**

Tous ces thèmes ont été abordés et se sont fait écho à Florence. Il faut continuer dans cette voie (malheureusement sans le Royaume-Uni) pour nous préparer aux élections européennes de l'année prochaine.

**Michael Hindley**  
PSE, Royaume-Uni (1984-1999)  
mhindley1947@gmail.com



Intervenants de la conférence hybride de haut niveau « L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience ? » © IUE, 2023

### À propos du programme Parlement européen au Campus



Le Programme PE au campus permet aux universités de bénéficier de l'expertise et de l'expérience d'anciens Membres du Parlement européen qui partagent leurs connaissances sur le fonctionnement réel des institutions européennes et sur les facteurs qui déterminent le processus décisionnel de l'UE.

Toute université peut inviter un ancien député européen, lorsqu'elle organise une conférence, un séminaire ou un tutorat, en remplissant formulaire de candidature. Les lignes directrices pour une visite PE au campus et pour un webinaire PE au campus aideront à cet effet. L'AAD fait correspondre les exigences de l'université aux anciens députés européens disponibles, en utilisant une base de données détaillée contenant leurs domaines d'expertise. Puis, l'AAD envoie une liste de candidats à l'université, parmi lesquels l'université peut choisir.

Plus d'informations peuvent être trouvées via le site de l'AAD : <https://www.formermembers.eu/programmes/programme-le-parlement-europeen-sur-campus/?lang=fr>

Les candidatures pour la nouvelle année académique 2023-2024 sont ouvertes ici : <https://bit.ly/PEauCampus23-24>



# LE MOMENT HISTORIQUE DES ÉLECTIONS DE 2024



© Adobe Stock

Ces dernières années, entre les deux élections au Parlement européen, nous avons connu l'une des périodes les plus difficiles du processus d'intégration européenne: la COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine.

Devant ces deux situations très graves, et alors que l'issue de la seconde n'est malheureusement pas en vue, il convient de noter que l'une d'entre elles a bénéficié des possibilités de coopération offertes par l'Union européenne et que l'autre a fait reconnaître la nécessité de renforcer encore cette union.

Concernant la COVID-19, la Commission européenne a été très expressive dans sa communication COM(2021) 350 final du 5.5.2021, soulignant que cette crise «nous a donné à voir la résilience de notre marché unique et le meilleur de notre industrie. En mobilisant le réservoir d'excellence dont elle dispose dans le domaine des sciences de la vie, l'Union a joué un rôle de premier plan dans la mise au point et la production mondiale de vaccins contre la COVID-19,

grâce notamment à sa stratégie en matière de vaccins et au soutien qu'elle a apporté pour accroître les capacités industrielles».

D'un point de vue économique également, les difficultés de production et de transport rencontrées lors de la pandémie ont contraint certains pays à reprendre des productions (industrielles par exemple) qu'ils avaient abandonnées il y a quelques années, alors qu'il était devenu plus avantageux d'importer des produits d'autres pays, en particulier des pays où la main-d'œuvre est moins chère. Nos entrepreneurs ont dû s'efforcer d'adopter des technologies et des processus de production plus efficaces.

Après la pandémie, dans certains cas, il est redevenu plus avantageux d'importer les produits en provenance de pays tiers de

bonne qualité et de prix plus bas. Dans d'autres cas, les nouvelles technologies et les procédés de production plus efficaces pour lesquels des progrès ont été réalisés en Europe ont permis de rétablir les anciennes productions dans de bonnes conditions, ce qui a été généralement bénéfique (permettant à d'anciennes régions industrielles de retrouver prospérité et dynamisme). Avec la guerre en Ukraine, il y a eu un rapprochement politique entre les pays qui faisaient déjà partie de l'Union européenne, dans le domaine de la défense des droits fondamentaux, et la demande immédiate d'adhésion de nouveaux membres, impensable il y a deux ans.

**“Il est essentiel que le Parlement européen, seule institution issue du vote direct des citoyens de l'Union européenne, continue de jouer un rôle de plus en plus important.”**

Ces pistes doivent encore être renforcées dans un cadre institutionnel où il est souhaitable d'accroître le rôle du Parlement européen.

L'importance des autres institutions n'est pas en cause dans une Union européenne où il est souhaitable que le rôle des pays (et d'autres organes plus proches des citoyens, conformément au principe de subsidiarité) reste très important. Mais il est essentiel que le Parlement européen, seule institution issue du vote direct des citoyens de l'Union européenne, continue de jouer un rôle de plus en plus important.

Il est donc souhaitable que, contrairement aux élections précédentes, le taux de participation des citoyens soit très élevé. Il devrait en être ainsi avec la reconnaissance de l'importance de l'UE, renforcée par les circonstances évoquées de ces

dernières années, et ce taux doit également augmenter pour des raisons qui existent depuis un certain temps et se feront plus pressantes dans les années à venir: les défis à relever dans un monde globalisé où, conformément à ce qui a été souligné dans la stratégie Europe 2020, il est nécessaire de mettre fortement l'accent sur une croissance «intelligente», soutenue et cohérente (des documents plus récents soulignent également l'importance de passer à la numérisation).

Il s'agit d'avancées pour lesquelles des ressources financières suffisantes seront toujours nécessaires et des mesures doivent encore être prises dans ce but; le rôle du Parlement européen, aux côtés des autres institutions, sera de la plus haute importance à cet égard.

Les anciens députés au Parlement européen auront une contribution essentielle à apporter, en faisant connaître leur expérience et en attirant notamment l'attention sur le rôle que peut jouer une institution dotée des compétences et de l'expression démocratique du Parlement; un rôle qui sera d'autant plus considérable que la participation des citoyens aux élections de juin 2024 sera élevée.

#### **Manuel Porto**

*ELDR, PPE-DE Portugal  
(1989-1996, 1996-1999)  
mporto@fd.uc.pt*



#### **ensemble.eu: La démocratie est ce qui nous caractérise**

Ensemble.eu est un projet du Parlement européen, qui vise à associer le plus grand nombre possible de personnes à la vie démocratique de l'Europe et, en particulier, à encourager les électeurs à se rendre aux urnes lors des élections européennes de 2024.

ensemble.eu met en relation des personnes à la fois au niveau local et dans toute l'Europe pour leur permettre de se rencontrer, de partager leurs connaissances, d'acquérir de nouvelles compétences et de transmettre notre message à tous ceux qui nous entourent. Pour les élections européennes de 2019, notre communauté a rassemblé plus de 300 000 personnes qui ont activement contribué à promouvoir les élections.

Aujourd'hui, ensemble.eu est une communauté dynamique, connectée et de plus en plus active qui œuvre en faveur du renforcement de la démocratie européenne et qui s'investit pour encourager à voter en 2024. Car plus les citoyens seront nombreux à voter, plus notre démocratie deviendra forte!

Plus d'informations: <https://together.europarl.europa.eu/fr/> © Union européenne 2020



European Parliament  
**FORMER MEMBERS  
ASSOCIATION**

## **Association des Anciens Députés au Parlement Européen**

Tél.: + 32(0)2 284 07 03  
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073  
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

**[www.formermembers.eu](http://www.formermembers.eu)**

## Suivez-nous

 @EuroparlFMA

 @Europarl\_FMA